

Le paysage urbain de Rennes au milieu du XV^e siècle d'après un Livre-Rentier

Depuis déjà plusieurs années, nous avons été amené, dans le cadre de recherches sur les villes bretonnes au XV^e siècle, à étudier le paysage urbain de plusieurs d'entre elles : leurs remparts, leurs rues, les édifices civils et religieux, les maisons privées, les différentes catégories sociales et professionnelles qui les habitent. Récemment, nous avons publié deux études particulières sur ce sujet, l'une sur Vannes, l'autre, sur Brest (1). Un tel travail était possible également sur Rennes. C'est ce que nous avons essayé de faire et cette conférence a pour but de présenter les conclusions auxquelles nous sommes parvenu.

I. - LES DOCUMENTS

Rennes dispose pour la fin du Moyen Age d'archives riches et variées. Il est donc possible, à travers elles, de connaître avec un minimum de précision le paysage urbain, les habitations, leurs habitants.

1. Notre meilleure source d'information est un rôle rentier des années 1454-1455, actuellement aux Archives départementales de Loire-Atlantique (1).

(1) « Vannes au XV^e siècle », étude de topographie urbaine, *Annales de Bretagne*, t. LXXXII, n^{os} 2 et 3, 1975 (1^{re} et 2^e parties); *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1976 (3^e partie), et *Histoire de Brest* (Ed. E. Privat, 1976), chap. III : « L'ouverture sur la mer », en collaboration avec M. G. PEYRONNET.

(1) Archives départementales de la Loire-Atlantique (A.D.L.A.), B 2188.

a) Les rôles rentiers ou plus simplement rentiers contiennent, paroisse par paroisse, rue par rue dans le cas d'une cité, la liste des biens, maisons, jardins, courtils, prés, vignes, champs de labours, etc., dont les tenants doivent chaque année verser des rentes fixes au receveur seigneurial. Ce sont des registres en parchemin ou en papier (pour les copies) dressés sur l'ordre d'un duc par des officiers de la Chambre des Comptes. Tous les rôles n'ont pas la même valeur, le même intérêt. Certains sont très détaillés, d'une richesse exceptionnelle, comme ceux de Rennes et de Vannes. D'autres sont malheureusement beaucoup plus succincts et difficiles à utiliser (2).

b) Il convient de retracer en quelques mots leur histoire.

— Les premiers rentiers connus datent du règne de Jean IV. Ils sont rapides et manquent trop souvent de la plus élémentaire précision. Les recettes peuvent être énumérées globalement par paroisse ou par rue, sans indication de personne ou, si le nom existe, sans détails sur la nature des biens intéressés. Ceux de Rennes, dressés en juillet 1382 et en janvier 1385, sont de ce type (3). S'agit-il des premiers rentiers? Probablement pas. Les rentes, généralement très anciennes, se sont perpétuées, de génération en génération, sans changement. Il fallait pour les lever des registres nominatifs et les actes postérieurs y font parfois allusion (4).

— Si le long règne de Jean V n'a laissé aucun témoignage notable dans ce domaine, à partir du milieu du xv^e siècle, sous François I^{er} et surtout sous Pierre II commencent à apparaître les premiers registres détaillés et précis. Le court règne de Pierre II est d'une importance capitale dans l'histoire des institutions bretonnes. Plusieurs réformes administratives sont entreprises, parmi lesquelles figure la réformation du domaine (5). Deux actes, l'un

(2) Nous avons analysé le rentier de Vannes dans un article des *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* paru en juin 1975.

(3) A.D.L.A., B 2187, rentiers dressés par Jamet de Très-la-Cohue (1382) et par Alain du Boays (1385).

(4) A.D.L.A., B 2188, f^o 34.

(5) A. DE LA BORDERIE et B. POCQUET : *Histoire de Bretagne*, t. IV, p. 396-400. On doit à Pierre II des réformes militaires, judiciaires, une refonte complète de la hiérarchie nobiliaire avec la mise en place des « 9 baronies de Bretagne », plusieurs mesures d'ordre économique et social et un contrôle plus strict des services financiers.

du 11 mai 1454, l'autre du 21 mai 1455, plusieurs fois transcrits, indiquent clairement les mobiles qui ont poussé le souverain à agir et les solutions apportées. Pierre II constate, dans le préambule, que son domaine est mal géré et que ses revenus ne cessent de diminuer au fil des ans, en dépit des interventions réitérées des représentants de la Chambre des Comptes. Cette situation déplorable n'a rien à voir avec des événements politiques ou militaires, contrairement aux intérêts bretons. Le duché vit ses dernières années de paix et de prospérité, avant que ne s'engagent les longues et cruelles guerres qui ont marqué tout le règne de François II et les débuts de celui de la duchesse Anne (6). La crise est plutôt le résultat d'abus, de malversations, d'usurpations de toutes sortes. Nombre de receveurs ordinaires, d'officiers locaux, de fermiers sont négligents, influençables, voire même vénaux. Les comptes domaniaux sont mal tenus ; des recettes passées sous silence, des droits seigneuriaux curieusement dédaignés comme les fameux lods et ventes, les droits de bris, d'épaves et de « galoy », les successions de bâtards, les deshérences, etc. A Rennes, comme ailleurs, on signale, même intra-muros, des espaces « frostz, vacquans et de nulle valeur », des fours et des moulins livrés à l'abandon, des halles en mauvais état. Déjà, à plusieurs reprises, des receveurs, plus consciencieux que d'autres ou présageant de prochaines sanctions, ont, les premiers, tiré la « sonnette d'alarme » et sollicité l'envoi de commissions d'enquêtes. C'est le cas de Jehan du Bois, responsable des finances rennaises, qui expose, dans une lettre, ses griefs. Lors de la reddition et de l'examen de sa comptabilité, les Auditeurs du service de contrôle installé à Vannes refusent de prendre en considération une baisse sensible des rentes estimée, selon ses dires, à environ 40 livres. Il leur reproche aussi de prendre comme référence d'anciens comptes périmés et incomplets, « car, dit-il, il n'y est rapporté fors seulement les noms des personnes qui poyent lesdites rentes pour le temps que iceulx enseignements furent faiz, sans declarer sur quoy ne quel yppothèque estoit à icelles obligé ». Les noms ont changé depuis et il est impossible de tenir des documents à jour (7).

— Pierre II a-t-il eu conscience de la nécessité d'avoir des finances saines pour continuer la politique d'indépendance et de grandeur

(6) Y. RENAUDIN : *Les domaines des ducs de Bretagne, leur administration du XIII^e au XV^e siècle*, thèse de l'École des Chartes, 1955.

(7) B 2188, f^o 1 et suiv., lettres du 11 et du 21 mai 1454 et 1455.

de ses prédécesseurs ? (8). A-t-il repris à son compte plusieurs réformes décidées par son père, le duc Jean V ? (9). Toujours est-il que pressé par ses plus fidèles conseillers, il décide en 1455 de s'attaquer aux racines du mal et de porter remède à l'administration domaniale. Il délègue dans les différentes châtellenies des experts, choisis parmi les officiers de la Chambre des Comptes et munis des pleins pouvoirs. Ils reçoivent mission d'enquêter, de sanctionner et de prendre toutes les décisions qui s'imposent. Il s'agit en l'occurrence de récupérer les biens et les droits spoliés, de « priser » (estimer) les terrains inoccupés et de les céder « à cens et féage » au meilleur prix et au plus solvable, à charge pour les preneurs d'y édifier des habitations. Il s'agit aussi de vérifier soigneusement tous les titres de propriété, tous les actes des tabellions locaux, de remettre en vigueur la totalité des droits seigneuriaux, d'obliger les fermiers à s'acquitter de leurs traites et les anciens receveurs à verser leurs arriérés de comptes, etc. Mais la plus importante de toutes ces mesures pour l'histoire future est la décision de confectionner désormais de « beaulx livres en parchemin », où, « affin de mémoire perpétuel... seront desclerez les noms et surnoms des personnes » qui doivent des rentes et s'acquittent de devoirs envers le souverain (10).

— La réforme de Pierre II n'est pas restée lettre morte comme tant d'autres à la même époque. Plusieurs livres-rentiers, résultat d'enquêtes minutieuses, témoignent de l'activité des commissions qui sillonnent la Bretagne (11). Celui de Rennes est un des six parvenus jusqu'à nous. Il se présente sous la forme d'un gros volume en parchemin de 151 feuillets, bien écrit, bien conservé, intitulé comme suit : « c'est le livre où sont raportez et par le mynu declerez les heritages, mesons et autres choses situez es ville, faubourgs de Rennes et ailleurs es proches fiez du duc mon souverain seigneur et es fiez daucuns et pluseurs de ses subgiz et

(8) Plusieurs ouvrages ont été publiés sur la politique d'indépendance des derniers ducs bretons. Citons l'article de P. JEULIN : « L'hommage de la Bretagne en droit et dans les faits », *A.B.*, t. XLI, 1934.

(9) Dom Morice, *Pr. II*, 1217, 23 février 1428.

(10) Nous insistons seulement sur les mesures qui intéressent les villes. Parmi les autres décisions, citons le contrôle des titres de noblesse, le recensement des fiefs tenus du souverain, l'estimation du nombre des serfs du Léon et de Cornouaille, etc.

(11) Six rentiers nous sont parvenus sur les villes, ceux de Hédé, de Lesneven, de Morlaix, de Rennes, de Vannes et de Saint-Aubin-du-Cormier.

les rentes et devoirs qui sont deuz à mondit seigneur en sesdits fiez et à quelz termes esuelles rentes et devoirs lesd. heritages, mesons et terres sont obligez et ypotequez ».

c) On peut reconstituer, dans ses grandes lignes, les étapes de l'élaboration d'un tel document.

— Une commission d'enquête, venue de Vannes, s'est rendue sur place. Elle comprend plusieurs officiers de haut rang, conseillers ducaux écoutés : M^e Jehan du Houx, M^e Jehan Ynisan, le sénéchal de Guingamp, M^e Pierre Ferré, M^e Oliver du Breill, Jehan Boullaye, Thomas du Tertre.

— Ce genre d'enquête était toujours long et difficile et ce n'est pas sans raison qu'elle fut confiée à des personnalités connues et respectées (12). Comment ont-elles procédé ? Nous l'ignorons. Mais par analogie avec des cas semblables, on peut penser que les commissaires ont usé de deux procédés. Le premier consistait à obliger les bourgeois à se présenter un jour déterminé à l'Auditoire de la Feillée (tribunal) et à confesser sous serment la nature et l'importance de leurs biens, le montant des rentes imposées, parfois depuis plusieurs générations. Ces aveux étaient consignés par écrit. La seconde méthode était d'envoyer, quartier par quartier, des sergents accompagnés de « gauleurs, cordeurs et mesureurs » et de visiter, rue après rue, les différentes habitations (13). Des cas d'oppositions et de contestations se sont produits (14). Pour les surmonter, les enquêteurs firent appel aux officiers locaux, au témoignage de notables âgés ou se reportèrent à d'anciens comptes, à de vieux titres. Ils furent amenés ainsi à compulsier des archives du XIV^e siècle, de l'époque où Charles de Blois gouvernait la ville, et même du XIII^e siècle. Ainsi, à propos d'un jardin, ils étudièrent attentivement l'acte d'arrentement daté de juin... 1288 et signé du duc Jean (Jean II), comte de Richemont (15).

(12) Le rentier n'a été achevé que le 11 juillet 1461, soit presque six ans après la décision prise par Pierre II.

(13) B 2188, f^o 34. Nous savons que rue Saint-Michel, l'enquête fut faite par un « gauleur » nommé Guillaume Le Duc.

(14) B 2188, f^o 43 : un certain Etienne Richart, rue de « derrière la Cohue », refuse de payer une rente « jusques à tant quil ait congié desdiffier ou fere esdiffier en celle place ».

(15) B 2188, f^o 10 v^o 34, 42, 43, 45, 55.

— Au terme de plusieurs semaines de labeur, les enquêteurs disposaient de suffisamment de renseignements pour constituer un rentier. Celui que nous avons consulté est probablement la consignation sommaire d'une pile d'aveux et d'enquêtes. Dans chaque article nous trouvons, de façon plus ou moins détaillée, un ou plusieurs noms de personnes, une liste de biens (maisons, jardins, etc.), des précisions sur leur localisation par rapport à une rue, à un édifice civil ou religieux, à un pont, à un élément de fortifications, à la Vilaine, etc. Le rentier de Rennes offre en outre l'immense et rare intérêt d'indiquer deux dimensions : la *laise* ou largeur de l'habitation ou du terrain « sur rue », c'est-à-dire sa façade, et la *longueur* totale du « fons » en arrière, sans qu'il soit fait toujours une distinction entre la part qui revient au bâtiment et celle qui est impartie aux jardins et aux cours. Plus rares sont les mentions de superficie de jardins en journaux, sillons et raies (16). Les dimensions de certains édifices civils et religieux de petite taille figurent parfois dans les feuillets, ainsi que la largeur de quelques ruelles. Par contre, nous n'avons aucun renseignement sur les plus grandes constructions (cathédrale, monastères, etc.) ni sur l'importance des rues principales.

— Car, malgré son excellente présentation générale, malgré la richesse exceptionnelle des renseignements fournis, le rentier est loin d'être parfait. Des lacunes existent, moins évidentes que dans le registre de Vannes, mais néanmoins réelles. On peut déplorer des imprécisions dans la localisation de certaines habitations, surtout dans les faubourgs où le travail a été fait moins sérieusement. Nous regrettons aussi l'absence presque totale d'indications professionnelles. Tous les jardins, toutes les terres cultivables n'ont pas été comptabilisés et, comme nous le verrons, certains terrains sont mal définis. Sauf exception, nous n'avons aucun détail sur l'aspect des maisons, sur leur hauteur, sur leurs éventuels étages. Enfin, le faubourg oriental correspondant à la rue Hux, à la rue et au chemin de Fougères, au quartier proche de Saint-Melaine est totalement passé sous silence.

Aussi, dans ces conditions, est-il nécessaire d'aller chercher ailleurs ce qui manque ici.

**

(16) H. SÉE : « De l'équivalence des anciennes et des nouvelles mesures dans le département d'Ille-et-Vilaine », *Annales de Bretagne*, t. XXXIX, 1930, p. 242-250 ; Bibl. Mun. Rennes, Tablettes du département d'I.-et-V., 1805, n° 99 017 ; le sillon vaut 2 ares 431, le journal 48 ares 623.

2. Une étude du paysage urbain rennais suppose l'examen d'une série de documents annexes.

a) Nous avons consulté d'autres rentiers, moins complets que le précédent et surtout plus anciens ou plus tardifs. Ainsi, aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, sont conservés deux rôles-rentiers ecclésiastiques. L'un décrit le régairé épiscopal en juillet 1382 (17). Il est malheureusement trop succinct et se contente de donner, secteur par secteur, une liste de noms avec le cens correspondant, sans indiquer la nature du bien imposé. Un rentier du Chapitre existe également (18). Mais il est en mauvais état, décousu, difficile à utiliser et un de ses 37 feuillets a disparu. Plus intéressants, bien que tardifs, sont les registres des seigneuries de Fougères et de Vitré qui possédaient, l'une et l'autre, des propriétés à Rennes. Ils datent de la première moitié du xv^e siècle, des années 1530-1540, mais sont utilisables pour la période étudiée (10).

b) Une seconde source de renseignements est constituée par des aveux ou reconnaissances de rentes. Nous en avons consulté plusieurs aux Archives départementales de la Loire-Atlantique dans le fonds de la Chambre des Comptes (20). Ils se présentent tous de la même façon.

— Une courte introduction rappelle que, devant les autorités judiciaires locales, se sont présentés X... « cytoyen » ou « bourgeois de Rennes » et sa femme Y... « suffizamment auctorisée de sond. mari », domiciliés dans une des neuf paroisses de Rennes. Une veuve peut représenter ses enfants, un tuteur des orphelins proches parents.

— Les présents *confessent* « être hommes ou hommese » (dans le cas d'une femme) et « subgetz » de Monseigneur le Duc et reconnaissent lui devoir obéissance « comme homme doit le faire à son seigneur ». La formule reste tout à fait conforme aux us et coutumes féodales. Ils déclarent, ensuite, tenir de leur souverain et seigneur, « sous la barre, cour et juridiction de Rennes », *roturièrement*, une série de biens énumérés avec plus ou moins de détails selon les cas. Comme dans le rentier, issu de ces aveux,

(17) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 1 F 145.

(18) A.D. 35, G 182.

(19) A.D.L.A., B 1395 et B 2178 bis.

(20) A.D.L.A., B 2156, 2157, 2158, 2159, 2160.

la localisation est précisée par rapport à une rue, à des habitations voisines, à un bâtiment public ou à un rempart. Puis les détenteurs ajoutent que, pour leur possession, ils sont tenus de verser chaque année, à la recette ordinaire de Rennes, telle somme de rente X..., payable généralement deux fois l'an, à l'occasion des foires ou des grandes fêtes religieuses.

— L'acte se termine par une série de promesses assorties d'un serment sur les saints Evangiles, « manuellement touchés ». Les bourgeois s'engagent à continuer de payer les années à venir « comme hommes le doivent et sont tenus » et ce, sur l'hypothèque de leurs biens présents et futurs. Une date, la mention du lieu où l'acte a été dressé, éventuellement des signatures, achèvent l'aveu qui se présente généralement sous forme d'une demi-feuille de parchemin (21).

II. - LE TISSU URBAIN

L'agglomération rennaise se divise, à la fin du Moyen Age, en quatre parties distinctes : la Vieille Cité, la Ville Neuve à l'est, la Nouvelle Ville au sud de la Vilaine, les faubourgs en dehors des fortifications.

1. - LA VIEILLE CITÉ

a) Le noyau initial de la ville médiévale est resserré au xv^e siècle dans l'hexagone irrégulier d'une enceinte qui remonte au Bas Empire, mais remaniée au cours des siècles.

— Elle est limitée au nord par le terrain des Lices, à l'ouest par le Bourg-l'Evêque et le Pré Raoul, au sud de la Vilaine, à l'est par un quartier artisanal et commerçant qui s'achève sous les murs de clôture de deux grands établissements religieux, Saint-Georges et Saint-François.

— Cinq portes franchissaient à l'origine l'enceinte de la Cité : la porte Saint-Michel au nord-est, à proximité de l'ancien château ; la porte Jacquet à l'est, protégée par la tour Saint-James ; la porte Baudrière, qui s'ouvre sur le quartier des Baudroyers ou artisans du cuir ; la porte Aivière ou Arrivière au sud, en bordure du

(21) A.D.L.A., B 2156/2, aveux du 18 janvier 1515 et du 11 janvier 1527.

fleuve, et surtout la porte Mordelaise au nord. Si la reconstruction de deux nouvelles enceintes, au xv^e siècle, a rendu trois d'entre elles sans intérêt sur le plan militaire, Saint-Michel et Mordelaise conservent au contraire toute leur importance. La porte Mordelaise est la plus célèbre de toutes, la mieux protégée, maintes fois reconstruite, celle qu'empruntaient les évêques et les ducs lors de leur première entrée dans la « bonne ville de Rennes » (1). Des tours renforcent localement la courtine : les tours Baudrière, Blanche, Saint-Denis, Duchesne, Saint-Moran, Saint-Michel et Saint-James. Certaines, à l'ouest et au nord, font encore l'objet de campagnes de travaux au xv^e siècle.

— Dans cet espace, ainsi délimité par les remparts, de 8 à 9 ha de superficie, de 360 m sur la plus grande longueur, de 320 m de large au maximum, se développe tout un réseau de rues étroites, souvent fort anciennes.

b) Les rues de la Cité sont étroites et sinueuses, faute de place.

— Une première série de voies épouse le tracé des remparts et constitue un anneau concentrique autour de la cathédrale Saint-Pierre, de Saint-Sauveur et de leurs dépendances.

Partant du « *Placis Saint-Pierre* », lieu de prédilection de toutes les manifestations civiles et religieuses, le voyageur du Moyen Age emprunte une des principales artères de la Cité, la rue de la « *Cordouannerie* », actuellement rue de la Monnaie. Elle s'achève « *place du Grand Bout de Cohue* », aux abords de la halle principale (2). Ici, l'espace est compté ; les maisons se tassent les unes contre les autres. Côté rempart, les jardins donnent sur les ruines du « *Viel Chastel* » et sur les dépendances de l'Hôtel des Monnaies. Rennes posséda, dans le passé, une forteresse qui protégeait le saillant nord de la ville de son donjon et de ses six autres tours massives, reliées par une courtine (3). Mais, depuis le xiii^e siècle, le château est abandonné et livré à la pioche des démolisseurs.

(1) Abbé GUILLOTIN DE CORSON : *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, t. I, 1880, p. 107-108.

(2) Il devait y avoir des artisans du cuir rue de la Cordouannerie. Dans un aveu de 19 mars 1500 (B 2156, n° 6), il est fait allusion à l'un d'entre eux, Eudin Orry, « *corduanner* », dont le jardin donne sur la motte du Vieux Château.

(3) P. DE LA BIGNE-VILLENEUVE : « *Promenades archéologiques dans l'Ancien Rennes* », B.M.S.A. I-et-V., t. VI, 1868 ; B 2156, n° 6, 11 mai 1517.

L'atelier monétaire s'ouvre sur la Cordonnerie par une ruelle de 9 pieds de large (environ 3 m). C'est du côté des fortifications que se trouve aussi *la chapelle du prieuré Saint-Mauren* ou Saint-Moran. Cet établissement religieux, dépendant de l'abbaye Saint-Jacques de Montfort, est fondé en 1224 par l'évêque Josselin de Montauban (4).

De l'autre côté de la rue, on découvre deux bâtiments importants : *l'Annonerie* au Duc et le manoir épiscopal. L'Annonerie ou « halle de l'annonerie », au carrefour de la Cordonnerie et de la rue Saint-Guillaume, est à cette époque un bâtiment rectangulaire de 44 pieds de façade et de 54 pieds de long (14,50 m × 17,80 m) (5). C'est à l'origine un entrepôt commercial dont le rez-de-chaussée est réservé à la vente des « blés » et l'étage à celui des chaussures et des « cordouenneries ». Mais l'apparition de deux nouvelles halles au xv^e siècle, ajoutées à l'ancienne près de la porte Jacquet, semble avoir condamné l'Annonerie au rôle de simple dépôt. De l'autre côté de la rue Saint-Guillaume et jusqu'au « placis Saint-Pierre » s'étendent à l'intérieur d'une clôture ou « pourprins » le *manoir épiscopal* et ses dépendances. Plusieurs fois réédifié, à chaque fois agrandi, l'évêché est, aux dires de témoignages postérieurs à l'époque de notre étude, « fort médiocre et bien triste ». Son entrée principale donne sur la place Saint-Pierre et sur une cour bordée au sud par les murs de la nef de la cathédrale. On y trouve en particulier une vaste salle synodale, où François II réunit le 8 février 1486 les Etats qui reconnurent solennellement les droits de ses deux filles, Anne et Isabeau, à sa succession, une chapelle, les appartements du prélat, un secrétariat, un service d'archives, des logements pour les serviteurs, la grande salle de l'Auditoire de l'Officialité (tribunal) et des prisons. Un petit jardin s'étend à l'arrière des bâtiments, au niveau du transept méridional (6).

Le quartier de la Cordonnerie est bien fréquenté. De riches hôtels particuliers bordent la rue : celui du prieur de Saint-Martin,

(4) A.D.L.A., B 2156, n° 6 (aveu du 3 juillet 1515); 2188, f° 36 v°, 37 v° ; Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, t. I, p. 241. L'atelier monétaire est entouré d'un mur, délimitant un « pourprins ». Dans un aveu du 10 mars 1506, on parle des « maisons de la monnaie », ce qui semble indiquer l'existence de plusieurs bâtiments.

(5) B 2156/6 (aveux du 14 mai 1492 et du 12 juin 1526) et B 2188, f° 39. On parle quelquefois par erreur de la Nonerie.

(6) P. DE LA BIGNE-VILLENEUVE : *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, t. II, 1855, p. 66-67 ; Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, t. I, p. 115-116 ; P. BANEAT : *Le Vieux Rennes*, rééd. 1972, p. 327-328.

celui du chapelain de Sainte-Catherine, la maison prébandale qu'occupe, en 1454, M^e Robert Ferré, et une des résidences de M^e Jehan de la Ripvière, chancelier de Bretagne (7). C'est probablement pour améliorer l'état sanitaire de ces habitations et dégager la rue d'un amoncellement d'ordures qu'est construit, derrière la Cordonnerie, côté rempart, un égout ou « conduit » qui, selon le texte, « chiet en la douve par contre la Monnoye » (8).

Du manoir épiscopal, en traversant le « placis Saint-Pierre », il n'y a qu'un pas à franchir pour rejoindre la petite ruelle en pente qui dessert la porte Mordelaise, ainsi appelée parce qu'elle donne sur l'ancienne route de Mordelles. Les deux grandes tours et le portail, déjà anciens, sont totalement reconstruits à partir de 1442 et demeurent, malgré les lézardes et les destructions partielles, un des plus beaux vestiges des constructions militaires bretonnes du xv^e siècle. Le rentier signale un « degré » ou escalier, près de la porte intérieure, pour accéder au chemin de ronde (9). A proximité s'élève une petite chapelle, connue sous le nom de Notre-Dame de la Cité et qui passe pour être le plus vieil édifice religieux de Rennes. Une tradition en fait même la cathédrale primitive de la ville jusqu'au début du rv^e siècle (?). Par la suite, cette chapelle de 44 pieds $\frac{1}{2}$ sur 25 $\frac{1}{2}$ (14,50 m \times 8,50 m) devient la propriété de l'abbaye Saint-Georges (10).

A l'autre bout de la Cordonnerie, des rues étroites encadrent le bâtiment des halles. La « Cohue » existe au moins depuis le règne de Jean II (1286-1305) (11). Elle est reconstruite et agrandie au xiv^e siècle sous Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre, « se disant duc et duchesse de Bretagne », précise le rentier, avant 1360 (11). L'édifice, long de 71 m et large de 23 m, comporte deux étages. Au rez-de-chaussée, des deux côtés d'un passage central occupé par un caniveau, se trouvent les étaux de plusieurs corps de métiers qui y détaillent les uns de la viande, du poisson, du beurre, du gruau, du pain, etc. ; les autres du cuir, des chaussures, du linge, de la ferronnerie. Mais, de toutes les professions, la mieux

(7) B 2188, f^o 36, 36 v^o, 38.

(8) B 2188, f^o 35 ; B 2156/6 ; B 2159, n^o 4 (aveu du 9 février 1497).

(9) B 2188, f^o 38 v^o.

(10) B 2188, f^o 61 ; Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, t. I, p. 30-31.

(11) A. DE LA BORDERIE : *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 366 ; B 2188, f^o 45.

représentée, ici, est celle des merciers-épiciers. Ils sont si nombreux qu'ils semblent avoir possédé tout un côté de la halle, désigné sous le nom « d'aile de la Mercerie et de la Lingerie ». Leurs 58 étaux en 1440-1450, donnent sur le Change, sur la « Bourcerie » proche de la porte Jacquet et sur la Ferronnerie (12). Les relations entre les différents corps de métiers sont loin d'être toujours cordiales et des querelles de mauvais voisinage trouvent souvent leur issue devant les tribunaux. Ne voit-on pas, en 1476, les bouchers, voisins des merciers, reprocher à ces derniers leurs négligences dans l'entretien de la toiture de leur aile (13). Au-dessus des halles, des salles hautes servent de lieu de réunion. C'est là que se tiennent les fêtes publiques et même quelquefois les Etats de Bretagne.

La Cohue possède deux entrées, l'une au nord-ouest du côté de Saint-Michel et de la Cordonnerie, l'autre au sud-est, vers la rue des Changes et la chapelle Saint-James, avec sur un de ses côtés un escalier extérieur pour monter à l'étage (14).

Des ruelles longent le bâtiment, la rue de la *Ferronnerie* et la *Petite rue Saint-Michel* ou rue des Halles ; la circulation s'y fait avec la plus extrême difficulté, surtout quand elles sont encombrées de matériaux de construction et de « frambois » (fumiers) (15). Leur étroitesse est attestée par une histoire pittoresque rencontrée au hasard de recherches dans les comptes de la confrérie des Merciers. Ces derniers font réparer, en 1475, le toit de la partie des halles qu'ils occupent. Les couvreurs et les charpentiers, à leur service, menacent d'abandonner le chantier si les plaisanteries de mauvais goût des consommateurs d'une taverne voisine ne prennent fin. Le texte précise, en effet, « par les gens y estant lom pissoit et gectoit ordures et choses infectes sur yceulx oupvriers » (16).

Ce qui réduit considérablement la largeur des rues dans ce quartier, c'est la présence de maisons et de cabarets accolés au

(12) B. 2158, n° 3 ; B 2188, f° 45, 46 ; Archives municipales de Rennes, liasses 1114-1115, comptes de la confrérie des Merciers, et liasse n° 580, livre des Merciers, f° 171. Les étaux des merciers mesurent de 7 à 8 pieds de long sur 4 de large (B 2156/2, aveu de Jehan Hux du 11 février 1490).

(13) A.M. Rennes, liasses n°s 1114-1115, compte de 1475, f° 12.

(14) B 2188, f° 45, 46 v°. La porte et l'escalier mesuraient 17 pieds $\frac{1}{2}$ de large.

(15) B 2188, f° 42-43 v°, 45 ; B 2156, n° 6 (2 juin 1494) ; B 2159/4.

(16) A.M. Rennes, liasses 1114-1115, compte de 1475, f° 13.

bâtiment commercial. Des habitations encadrent les portes, ne laissant aux entrées qu'un étroit passage, à peine large de 6 pieds, au-dessus duquel est même bâti, dans un des cas, une chambre (17). Les « cabarets » se nichent sous la couverture débordante de l'édifice ou sous l'escalier extérieur. Par leurs dimensions, ils s'apparentent aux petites boutiques de nos actuels marchands de billets de loterie. La plupart ont, en effet, de 4 à 6 pieds en carré, les plus grands 10 pieds sur 8 (18). Nous en avons compté une douzaine au total. A quoi peuvent-ils servir ? Si certains vendent des boissons et des aliments, il semble que d'autres pratiquent le commerce d'argent. Nous sommes, en effet, à proximité de la rue des *Changes* qui rejoint la Ville Neuve et il est fait allusion à un petit cabaret de 6 pieds $\frac{1}{2}$ en carré, appelé « les Changes », et où sont faites aussi « les écritures et tabellionages des contrats de la court » (19). La promiscuité dans ce quartier se traduit aussi d'une autre façon. Des riverains sont autorisés, moyennant un cens supplémentaire, à creuser leurs caves sous la Cohue ! (20). Cette situation générale n'améliore ni la circulation, ni la salubrité de la ville. Que dire, en effet, de la maison de Guillaume Picart qui doit porter « la charge des eaux qui cheent et descendent de dessus la cohue » ! (21).

C'est dans ce secteur que se trouvent également le poids public, la petite chapelle et le presbytère Saint-James, primitivement appelés Saint-Symphorien-de-la-Cité (22). Le chapitre est propriétaire du petit oratoire depuis 1174. Il mesure 50 pieds de long sur 30 de large (16,50 m \times 10 m). C'est là que la riche confrérie des Merciers célèbre ses offices corporatifs (22).

La rue *Saint-Michel* prolonge la Cordonnerie et la place du Grand Bout de Cohue vers le nord-est. Elle doit son nom à une

(17) Il s'agit de la chambre de Jehan Carré mesurant 10 pieds de large sur 15 de profondeur. L'allée qui mène à la cohue a 12 pieds de long et 6 de large.

(18) B 2188, f^o 43, 43 v^o, 45.

(19) B 2188, f^o 46 ; B 2159, n^o 9 (24 octobre 1497).

(20) B 2188, f^o 45 v^o, 46. A 2 deniers de rente par pied de nouvelle prise. Certaines caves, comme celle de Pierre Guinot, mesurent 16 pieds en carré.

(21) B 2188, f^o 45.

(22) B 2188, f^o 46 v^o, f^o 43 ; J.-P. LEGUAY : « La confrérie des Merciers de Rennes au xv^e siècle », *Revue Francia* n^o 3. La maison du poids mesure 18 pieds $\frac{2}{2}$ sur 18.

porte souvent mentionnée dans les comptes municipaux. Les maisons donnent d'un côté sur la « Mote du Vieil Chastel » et on y accède par une ruelle qui dessert les jardins et les remparts. De l'autre côté s'élèvent la Feillée ou Tribunal de Rennes et les prisons, le tout dans un bâtiment de 27 pieds de façade sur rue et de 90 pieds de long (9 m × 30 m). Les Arbalétriers possèdent un local à proximité pour ranger leur matériel et célébrer leurs fêtes (23).

La poursuite de cette étude de l'anneau de rues qui fait le tour de l'ancienne Cité nous conduit à évoquer la *rue Trégetin*, plus tard Tristin, parallèle à la rue Neuve. Elle s'achève à la porte Baudrière, désaffectée et occupée en partie par Jehan Lizé, en partie par Jehan Guinot, deux éminents représentants de la bourgeoisie locale. Cette rue n'offre rien de particulier, sinon la présence d'un égout, qui est à l'origine d'une bien curieuse affaire, en 1463. Cette canalisation, venant de la Cohue et de la Ferronnerie, débouche à l'air libre au carrefour des Porches et, de là, par un caniveau au milieu de la chaussée, les eaux usées vont se jeter dans la Vilaine. Sur la partie couverte du conduit, les particuliers de Trégetin ont branché les tuyaux de leurs « privées », au grand désespoir de leurs concitoyens domiciliés en aval. L'égout est, en effet, petit et s'évacue mal, si bien qu'en 1463, à la suite d'émanations nauséabondes, une menace « d'infection », voire même de « peste », pèse sur la ville et des discussions à n'en plus finir commencent. Les uns demandent à ce que la canalisation soit réparée, agrandie, enterrée sur toute sa longueur et branchée sur une autre qui descend de la rue Neuve et de la Parcheminerie pour se jeter dans le fleuve. D'autres, tout en admettant le principe, ne semblent guère disposés à autoriser les travaux dans leurs jardins. Finalement, au terme de pénibles négociations, la promesse d'indemnités substantielles fait fléchir les plus récalcitrants et la pose d'un conduit de 3 pieds $\frac{1}{2}$ de section peut commencer (24).

Trégetin s'achève au carrefour ou « *rue de la Laiterie* » et au « placis du Marché-à-l'Avoir » dont le nom a comme origine un

(23) B 2188, f^o 34, 35, 42 ; B 2158, n^o 4 (aveu du 5 novembre 1493) et B 2159, n^o 4 (aveu du 9 février 1497). La maison des Arbalétriers mesurait 25 pieds sur 18.

(24) B 2188, f^o 47-50 ; B 2159, n^o 9 (aveu du 24 octobre 1497 et du 24 janvier 1510) ; A.M. Rennes, liasse 221 et compte des miseurs de 1462-63, f^o 10.

ancien marché à bestiaux, le « forum averii » (25). L'espace libre est très mesuré; le rentier lui donne les dimensions ridicules de 50 pieds sur 42 (16,50 m sur 13,80 m) (26). La future place du Calvaire est surtout remarquable par une douzaine de maisons à porches qui forment, dans sa partie septentrionale, un véritable passage couvert de 7 à 8 pieds d'avancée sur rue (environ 2,50 m). Aux abords de cette place, près d'une maison et sur une terre « vulgairement appelée Cartage », François II ordonne, en 1483, la construction d'une seconde cohue pour soulager la première, spécialisée dans la vente du sel, du gruau, du cuir, de la laine, du beurre et des graisses. Ce marché est appelé *Cartage* et non Carthage, comme l'ancienne cité antique détruite par les Romains, parce que le souverain a l'habitude de prendre le quart des droits prélevés sur les marchandises commercialisées (27).

La rue *Saint-Yves* poursuit le « placis » vers l'ouest. C'est une rue très bien fréquentée au Moyen Age. Plusieurs riches hôtels particuliers s'y élèvent, celui de Messire Robert de Beaucé, celui de M^e Jehan Dubois, homme de loi, les maisons du sous-chantre de la cathédrale, de l'abbé de Saint-Melaine, etc. (28). A l'emplacement du domicile d'Arthur Brécart qui fut connétable de Rennes, Pierre Landais construit en 1470 une opulente demeure qui devient par la suite la *Garde-Robe* ducale où résident François II et la duchesse Anne, lors de leurs séjours ici, et où est célébré par procuration le mariage de la jeune héritière du duché avec Maximilien d'Autriche, en 1490 (29). Julien Thierry, le « Jacques Cœur breton », seigneur de Boisorcant en Noyal-sur-Vilaine, aménage également un superbe hôtel dans cette rue (30). Mais on y trouve

(25) A.M. Rennes, liasse 4; A.D.L.A., B 2158, n° 5 (aveu du 8 décembre 1490), et B 2159, n° 4 (aveu du 24 septembre 1492); Bibl. Mun. Rennes, 15 820, Cartulaire de Saint-Melaine, f° 63 v° (1288).

(26) B 2188, f° 56.

(27) B 2188, f° 50, 59 v°, 57 v°, 60 v°; B 2158, n° 6 (aveu du 19 janvier 1515 et aveu du 27 novembre 1515): « Les vieilles murailles vulgairement appelées les murailles du Quartage »; A.M. Rennes, liasse 186; P. BANEAT, *op. cit.*, p. 91.

(28) B 2188, f° 57 v°, 60 v°. La maison du sous-chantre mesure 95 pieds de façade sur rue.

(29) B 2188, f° 60 v°; A.M. Rennes, compte des miseurs, de 1467-69, f° 20 v°; P. BANEAT, *op. cit.*, p. 159. La maison d'A. Brécart mesure 77 pieds de façade et 91 pieds de profondeur.

(30) M. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ: « Les emprunts de la duchesse Anne à Julien Thierry », *Annales de Bretagne*, t. LXIX, 1962.

aussi, au fond d'une venelle étroite (7 pieds de large), la chapelle de Beaumont qui date de la fin du XIV^e siècle et surtout l'hôpital, la chapelle et le cimetière Saint-Yves. Cet établissement hospitalier est fondé en 1358 par un pieux chanoine, Eudon Le Bouteiller, originaire de Tréguier comme le saint patron du même nom. L'immeuble et le terrain choisis se trouvent au voisinage de la vieille porte Aivière, proche de la Vilaine. Grâce aux dons des fidèles, l'hôpital ne cesse de prospérer et acquiert, dans le quartier même, une série de maisons, tant et si bien qu'en 1455, d'après le rentier, l'ensemble des bâtiments s'étend sur 576 pieds de long (190 m) et sur 113 pieds de large (37 m). La chapelle, seul vestige conservé, date de 1494. C'est une nef simple, à chevet droit, sans collatéraux ni transept, au toit élevé, jadis surmonté d'un petit campanile (31). Une ruelle, qualifiée de « chemin », large d'environ 7 pieds, accède à la porte Aivière et à la Vilaine (32). Au-delà, l'hôpital possède encore un petit cimetière, installé sur l'ancien terrain d'un bourgeois nommé Perrin Pacièrre (33).

La rue change d'appellation, au moment où, après un coude prononcé, elle remonte vers le nord, en direction de la cathédrale. Elle devient alors la rue *Saint-Denis* ou *rue des Dames*. Cette seconde appellation, attribuée au séjour de la duchesse Anne et de ses dames de compagnie en 1491, est en réalité plus ancienne (34). Deux venelles y débouchent : l'une, de 2 m à peine de large, conduit à la chapelle Saint-Denis, ancien prieuré de l'abbaye de Rillé à Fougères ; l'autre, de 2,50 m, rejoint le « placis Conan » (35). Nous sommes encore dans un quartier aisé. Comme dans la rue Saint-

(31) B 2188, f^o 59 v^o, 60 v^o, 140 v^o ; Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, t. III, p. 208, 325 et 327 ; t. V, p. 617. Une autre chapelle est également signalée dans ce quartier, celle de Saint-Donatien-sur-les-Murs, connue dès 1164. Elle n'apparaît pas dans le rentier ; P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 581-582.

(32) B 2188, f^o 60 v^o ; A.M. Rennes, compte de 1491-92, f^o 16 v^o. Les bâtiments hospitaliers n'existent plus de nos jours. Ils devaient comprendre au XV^e siècle plusieurs corps de logis. Des documents du XVII^e s. font état de trois bâtiments autour d'une cour centrale.

(33) B 2188 f^o 60 v^o.

(34) B 2188 f^o 60 v^o-61 v^o ; A.D.I.-et-V., G 186, 1^{er} juin 1454, acte de vente du 1^{er} juin 1454 d'une rente de 20 sous sur une maison où demeure Raoul Hurel, *rue des Dames*.

(35) B 2188, f^o 61. Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, II, 635 ; cette chapelle Saint-Denis fut fondée au XIII^e siècle par un évêque de Rennes ; A.D.L.A., B 813, aveu de Jehan Guy, prieur du prieuré Saint-Denis, le 11 septembre 1475.

Yves et dans les ruelles proches de Saint-Pierre, les chanoines, les prêtres y côtoient les officiers ducaux et l'élite de la bourgeoisie locale. On y trouve, par exemple, deux maisons prébendales, les propriétés des chapellenies de la Trinité, de Saint-Michel, des Saints-Côme-et-Damien, le manoir du Noyer, propriété de Guyon de La Motte, les hôtels particuliers de M^e Pierre Chouart, de M^e Pierre Aubin de Saint-Grégoire, des Lelièvre, de Guillaume Le Vayer de la Rivière, de Jehan Ragueneau, sire de Malestroit, vicomte de la Bellière, sans compter la Trésorerie de la cathédrale, etc. (36).

Un pâté de maisons sépare la rue Saint-Denis du « *placis Conan* », appelé aussi « *placis de la Vieille Monnoye* », en souvenir d'un ancien atelier monétaire (37). Les officiers municipaux ont l'habitude d'y entreposer les matériaux nécessaires à la réfection des remparts et des tours. On y forge à l'occasion des canons, dans un atelier de fortune, et les essais des bombardes se font du haut des fortifications, en direction de l'actuel cours du Mail (38). C'est en bordure de cette place qu'est construite, vers 1492, la maison des Ecoles qui devient au début du xv^e siècle la première « *Maison Commune* », ancêtre de l'hôtel de ville (39).

— Le cœur de la Cité est drainé par une série de transversales, les unes dirigées du nord au sud, les autres orientées d'est en ouest.

Parmi les premières, signalons une voie qui va de la Cordonnerie à Saint-Yves. Elle commence par la *rue Saint-Guillaume*, du nom d'une chapelle du xiii^e siècle, incluse dans le « *pourprins* » du manoir épiscopal (40). Elle est surtout connue, de nos jours, par la maison de du Guesclin qui, en fait, est postérieure de deux siècles au célèbre connétable. La *rue de la Psallete* la prolonge

(36) B 2188, f^o 61, 61 v^o ; GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, I, 149. Le manoir du Noyer deviendra plus tard l'hôtel Champion de Cicé puis de Coniac. Il donne à la fois sur la rue des Dames et sur le Placis Conan. L'hôtel des Lelièvre, en 1466, sera plus tard l'hôtel de la Monneraie de Bourgneuf (xviii^e s.). La maison de Guillaume Le Vayer de la Rivière deviendra au xvii^e siècle l'hôtel de la Hunaudaye. Quant à la maison de Jehan Ragueneau, dite « au Vicomte », c'est le futur hôtel de Freslon.

(37) B 2188, f^o 61 v^o.

(38) A.M. Rennes, compte des Miseurs de 1418-19, f^o 36 v^o, f^o 71, de 1421-22, f^o 8, 15.

(39) A.M. Rennes, compte des Miseurs de 1492-93, f^o 15 v^o, 63 v^o, 96.

(40) Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, t. I, p. 302, t. V, p. 642.

derrière le chœur de la cathédrale. Apparemment, le rentier ne fait aucune distinction avec une autre artère voisine, *celle du Griffon* (41). C'est là que se trouve, depuis déjà longtemps, l'école où les enfants de chœur apprennent la musique et le chant (42). Enfin, par la *rue des Lauriers*, on atteint le « placis de l'hôpital » (43). Ces voies sont étroites et s'assimilent plutôt à des venelles qu'à de véritables rues. Plus à l'est, la *rue de la Miterie* met en communication la Ferronnerie avec la rue des Porches, c'est-à-dire le côté septentrional de la place du Marché-à-l'Avoir (44).

Deux autres artères, cette fois d'est en ouest, achèvent de quadriller le centre. La *rue Saint-Sauveur* retrouve la Psalette. Son nom vient d'une église, signalée dès le XII^e siècle, trêve de Toussaints et possession, à la fin du Moyen Age, de l'abbaye de Saint-Georges (45). L'édifice présent est du XVIII^e siècle. Plus au sud, la *rue du Four-du-Chapitre* part de la Miterie et se poursuit par la *rue du Griffon* jusqu'à Saint-Denis. De riches hôtels particuliers, des chapelles, divers bâtiments la bordent du côté tourné vers Saint-Sauveur. On rencontre, en effet, successivement, le presbytère de Toussaints, le manoir du seigneur de Fontenay, proche du domicile de Messire Jehan du Tiercent, la chapelle du Petit-Saint-Melaine où les Bénédictins de la grande abbaye viennent se réfugier et célébrer les offices en cas de danger, les maisons des chapelains de Saint-Gilles, de « Notre-Dame-de-la-Serche », des « Onze-mille-Vierges », de Saint-Fiacre, le four et le grenier des chanoines, plusieurs habitations prébendales dont une tenue par l'évêque de Dol (46). En face, du côté tourné vers Saint-Yves, on note

(41) B 2188 f° 58 v° ; P. BANEAT, *op. cit.*, p. 508-509.

(42) Il semble que Banéat fasse une erreur en disant que la maison de la Psalette ne fut acquise qu'en 1476 (p. 460).

(43) B 2188, f° 58, 58 v°. Le nom viendrait d'un jardin du Chapitre qui fournissait des lauriers aux Rameaux.

(44) B 2188, f° 51 v°, 52, actuelle rue de Montfort. Dans ce quartier, on parle souvent de « ruelles », sans en donner les noms précis. B 2158, n° 4.

(45) B 2159, n° 5 ; B 2188 f° 52 ; A.D.I.-et-V. H 12 ; Abbé GUILLOTIN DE CORSON, t. II, p. 276. Cet édifice fut agrandi à plusieurs reprises au cours du XV^e siècle. Son pignon, notamment, fit l'objet d'importants travaux de restauration et fut percé d'une grande baie vitrée en 1436. Le chœur fut lui aussi reconstruit.

(46) B 2158, n° 4 ; B 2159, n° 5 (aveu du 23 mai 1516) ; B 2188, f° 54, 54 v°, 55, 55 v°. Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, t. V, p. 569.

la présence des riches demeures de M^e Jehan Loaysel, de M^e Jehan du Boays, de M^e Armel, seigneur de Beaucé, de M^e Etienne Le Faye, de Pierre Champion, de Pierre de Beaumont (47). Quant à la *rue du Griffon*, prolongement de la précédente, elle est signalée dès 1357. L'origine de son nom est une énigme. L'hypothèse la plus plausible est celle d'une hôtellerie à l'enseigne d'un animal fantastique (48). La Trésorerie de la cathédrale ouvre de ce côté également, tout comme les maisons des chapelains des chapellenies de Sainte-Marguerite et de « Notre-Dame-du-Pilliers » ou celles de plusieurs chanoines et curés (49). De riches familles y avaient élu domicile, parmi lesquelles nous relevons les noms de Pierre Baude, d'Yvon de Romelin, de Messire Jehan de la Ripvière, etc.

c) Au cœur de la Cité s'élève la cathédrale. L'édifice médiéval a disparu. Commencé au XII^e siècle, sur l'emplacement d'une vieille construction, il n'est achevé et dédié qu'en 1359 par l'évêque Pierre de Guémené. Des chapelles latérales sont ajoutées pendant la seconde moitié du XIV^e siècle et au XV^e siècle. C'était un vaste bâtiment, en forme de croix latine, de 114 m de long, du parvis dominé par deux tours au fond de la chapelle absidiale du Saint-Sacrement, de 34 m de transept et de 22 m de largeur de nef, y compris les collatéraux. Le chœur, en hémicycle, entouré d'un déambulatoire et flanqué de huit chapelles rayonnantes, était éclairé par onze vitraux de couleur, portant les armes de Bretagne et de France (50).

*
**

Le presbytère de Toussaints mesurait 21 pieds sur rue. La chapelle du Petit Saint-Melaine 25 pieds $\frac{1}{3}$. Les bénédictins de Saint-Melaine s'y réfugièrent au XV^e siècle, pendant le siège de Rennes par les Anglais.

Les chapellenies dont il est mention, ici, sont fondées dans la cathédrale. Le four du Chapitre occupait une maison de 23 pieds $\frac{1}{3}$ sur 78 et les greniers un autre bâtiment de 22 pieds sur 54. A proximité se trouvaient les étables du seigneur de Partenay, ce qui montre que même au cœur d'une ville densément construite, des préoccupations rurales n'étaient pas totalement exclues.

La maison de l'évêque de Dol fut dans l'ancien temps celle du maître d'école.

(47) B 2188, f^o 56 v^o.

(48) A.D.I.-et-V. H 12 et P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 224.

(49) B 2188, f^o 58, 58 v^o.

(50) B 2156, n^o 6 (aveu du 3 juillet 1515). On parle de l'église « cathedral de Saint Pierre »; P. DE LA BIGNE-VILLENEUVE : *Édifices civils et religieux à Rennes du XI^e au XV^e siècle*, Ass. Bret., t. II, 1850, p. 104-105.

2. - LA VILLE NEUVE

La Ville Neuve, à l'est de la Cité, a été entourée de fortifications entre 1421 et 1448. Il n'est pas dans notre intention d'étudier la construction de son enceinte qui a fait l'objet d'un travail antérieur (51).

a) Nous nous contenterons de rappeler brièvement son tracé.

L'enceinte part de la porte et « placis Saint-Michel » pour rejoindre, au nord-est, le carrefour de la rue aux Foulons et de la rue du Champ-Jacquet. Un premier portail, celui de la Porte-aux-Foulons, offre la particularité d'être ouvert dans une tour massive, de 12 m de diamètre et de 19 m de haut (52). De là, le rempart se poursuit à l'est puis au sud-est, longe l'actuelle rue Bertrand et coupe la petite rue Saint-François derrière notre Palais de Justice et les immeubles situés au midi de la rue des Fossés. Cette section de courtine est protégée par la tour Le Bar ou Le Bât, véritable donjon dressé majestueusement, du haut de ses 22 m, au-dessus des jardins des Cordeliers. L'enceinte s'incline vers le sud pour atteindre une seconde porte, à la jonction des rues actuelles Victor-Hugo et du Contour de la Motte. Il s'agit de la porte Saint-Georges, défendue par deux tours encadrant une baie ogivale et plus tard par un boulevard original. Les fortifications enserrnent ensuite l'abbaye Saint-Georges et une partie de ses dépendances. Trois bastions complètent le dispositif défensif et contribuent avec les courtines à ceinturer l'établissement religieux : la tour Neuve, la tour Madame et la tour des Gués. Les remparts obliquent enfin vers l'ouest et courent le long de la rive droite de la Vilaine, interrompus seulement par les deux tours de la porte Saint-Germain, par la tour Morin à l'angle sud-ouest de l'actuelle rue Jean-Jaurès et par la porte de la Vilaine, elle-même protégée par une tour connue au xv^e siècle sous le nom de tour d'Apigné.

Bref, une belle ceinture de fortifications est apparue, par étapes, entre 1421 et 1448 : quatre portes, une douzaine de tours

(51) J.-P. LEGUAY : *La ville de Rennes au XV^e siècle...* 1968.

(52) A.M. de Rennes, compte de Perrin Pépin de 1435 ; 42, f^o 22, B 2158, n^o 5 (aveu du 9 novembre 1498). Cette porte présente des analogies avec une des entrées du château de Blain.

et une courtine d'environ 8 m d'élévation, sensiblement plus forte au nord et à l'est, où le danger reste grand, qu'au sud, face au fleuve (53).

La Ville Neuve, ainsi délimitée par ses remparts, comprend deux parties que nous étudierons successivement : un réseau de rues actives à l'ouest, les bâtiments et les vastes dépendances de deux établissements conventuels à l'est, l'abbaye Saint-Georges et le couvent des Frères Mineurs. Il convient d'ajouter également l'église paroissiale et le cimetière voisin de Saint-Germain.

b) Le quartier artisanal et commercial est quadrillé par toute une série de rues et de ruelles dont les noms et même le tracé ont généralement disparu de nos jours.

— Deux axes, approximativement nord-sud, partent de la Porte-aux-Foulons et rejoignent, l'un la porte de la Vilaine, l'autre l'église puis la porte Saint-Germain.

Le plus proche de la Cité commence au « placis du Champ-Jacquet » (54), dont le nom vient d'une ancienne porte fortifiée dépourvue au xv^e siècle de tout intérêt militaire et que protégeait jadis la tour Saint-James. Cette tour, appelée quelquefois dans les textes le « donjon de la Porte Jacquet », est d'abord « afféagée » par le duc François II à un fidèle serviteur Olivier Baud pour la somme de 100 écus d'or payés comptant et contre une rente annuelle curieusement fixée à une paire de gants de chevrotin blanc, livrable chaque premier mai (55). Mais cette solution n'est que provisoire et quelques années plus tard le vieux bastion, déclaré d'utilité publique, sert d'assise à un beffroi doublé d'une horloge publique, seul monument original de la ville (56). Il présente extérieurement cinq parties. Sur la tour en maçonnerie se dresse une première galerie, couverte en ardoises, surmontée elle-même d'un donjon octogonal. Ce dernier supporte une seconde galerie et un ouvrage de charpente, également octogonal, mais de dimensions plus réduites. C'est à cet étage que se trouvent les cadrans de l'horloge et un Saint Michel automate. Au sommet de l'ensemble,

(53) J.-P. LEGUAY, *op. cit.*, p. 133-160.

(54) A.D.L.A., B 2156, n° 3 (5 décembre 1503) : « le champ appelé vulgairement le Champ-Jacquet » ; B 2188, f° 110 ; A.D. I.-et-V., H 12, mention dès 1312 d'un « campus Sancti Jacobi ».

(55) A.M. Rennes, liasse 48.

(56) J.-P. LEGUAY, *op. cit.*, p. 245-261 ; A.M. Rennes, liasse 48.

un petit habitacle abrite une grosse cloche et des carillons. Enfin, couronnant le tout, une troisième galerie et une plate-forme, entourée d'une balustrade, ceignent une sorte de pyramide conique « en forme d'éguille de clocher ». Cet édifice, couvert en ardoises et en plomb, dont les différents éléments sont en retrait les uns par rapport aux autres, atteint près de 50 m de haut. La façade est ornée de gargouilles en forme de têtes de dragon, de ferrures ouvragées, de feuillages, d'épis, de roses, de pommes en plomb. Mais le chef-d'œuvre est une statue de Saint Michel, peinte et dorée, grandeur nature. L'archange est représenté tenant d'une main le diable enchaîné et brandissant de l'autre une épée. Quand l'heure sonne à l'horloge, Saint Michel tourne la tête d'un air menaçant, lève son épée et en frappe le diable autant de fois qu'il y a d'heures. La bête infernale hurle sous les coups de l'archange. Pendant que la charpente de l'horloge est montée de 1467 à 1471, on procède par étapes à la fonte d'une grosse cloche. Les opérations sont si délicates qu'il faut s'y prendre à plusieurs fois. Une première cloche de 42 364 livres de bronze est fondue par les frères Gabard, de la Limousinière, en pays nantais. Mais ce chef-d'œuvre a une courte existence. Moins de douze ans après sa pose, une grave fêlure est décelée qui modifie son timbre. Le bourdon est descendu et brisé et, en 1484, deux fondeurs normands, Pierre Hurel, de Rouen, et Jehan Guilbert, de Caen, recommencent les opérations de fonte et fabriquent une nouvelle cloche appelée « Madame Françoise » en l'honneur du duc François II, plus petite que la première puisqu'elle ne pèse que 29 000 livres. « Madame Françoise » jouit d'une réputation considérable. Avec ses carillons sonnans le chant du *Regina Caeli lætare* à chaque heure et de l'*Alleluia* aux demi-heures, elle rythme de ses coups les activités quotidiennes des habitants de la ville. Noël du Fail en parle, Rabelais également : « Pleust à Dieu, dit ce dernier, que chacun de vous eust deux paires de sonnettes de sacre au menton et que je eusse au mien les grosses horloges de Renes, de Poitiers, de Tour et de Cambray pour veoir l'aubade que nous donnerions au remuement de nos badigouinces » (Pantagruel). Dubuisson-Aubenay prétendait pour sa part que « le son faisoit avorter les femmes grosses, tant il estoit épouvantable ».

La place du Champ-Jacquet est étroite comme le sont tant d'autres au Moyen Age. Elle sert néanmoins aux échanges commerciaux, les jours de marché, aux représentations de Mystères... dans la mesure où elle n'est pas trop encombrée par des dépôts d'ordures

ou de matériaux de construction (57). C'est là que commencent les premières opérations de fonte de la cloche du futur beffroi en 1496. Les résultats sont décevants et, probablement pour des raisons de sécurité, les autorités municipales décident de transférer ailleurs la fosse de coulée (58). C'est également place du Champ-Jacquet que se trouve un des rares puits qui alimentent la ville en eau potable... « ainsi que de nécessité est en telle ville », précise le rentier en 1455 (59). La butte et la maison des Arbalétriers y sont installés jusqu'en 1479, date de leur transfert à proximité du Pré-Rond, sur un espace moins limité (60).

Du Champ-Jacquet, on rejoint par la *rue de la Filanderie*, dont le nom évoque le travail du textile, la *rue Neuve*. Cette dernière, sous l'hôtel de ville actuel, est récente, comme son nom l'indique. Il semble qu'elle ait été agrandie, sinon ouverte, au début du xv^e siècle, en mordant sur l'emplacement des anciens fossés de la Cité. Les douves sont en effet comblées et cédées, par sections entières, aux bourgeois riverains, qui les convertissent en jardins (61). Un compte municipal fait allusion à d'importants travaux d'aménagement de cette rue, en 1421, juste avant que ne soient mis en chantier les tours et les remparts de la nouvelle enceinte. Un miseur est même spécialement chargé de collecter « les deniers appartenant à la rue Neuffve de Rennes et qui doivent estre mis et convertis au bien et *augmentation* d'icelle » (62). De la rue Neuve, on rejoint, par une ruelle, à travers les murailles de la Cité, la place du « Petit Bout de Cohue » (63).

A l'extrémité sud de la rue Neuve, au voisinage de la rue et de la porte de la Baudrairie ou de la « Baudroyère », commence la longue *rue de la Parcheminerie* qui se prolonge au-delà de la Vilaine. On parle très souvent, dans sa première section, de rue « Haulte Parcheminerie » (64). D'un côté, ses maisons donnent par leurs jardins sur les murs de la Vieille Cité, près d'une tour

(57) A.M. Rennes, compte de 1446-1447, f° 30 ; 1455-56, f° 16 ; 1476-77, f° 10 v°.

(58) A.M. Rennes, compte de 1467-68, f° 137-141 et liasse 48.

(59) A.D.L.A., B 2188, f° 113.

(60) A.M. Rennes, compte de 1478-79, f° 49.

(61) B 2158, n° 5 (aveu du 6 juillet 1514), B 2156, n° 5 et 2157, n° 5, B 2188, f° 64.

(62) A.M. Rennes, compte de Gillet Duret de 1421.

(63) B 2188, f° 62 v° ; B 2158, n° 5 (aveu du 13 février 1492).

connue seulement par quelques allusions dans le rentier et appelée tour Blanche (65). Là aussi, les fossés sont comblés et leurs emplacements cédés aux bourgeois moyennant le paiement d'un cens supplémentaire (66). La rue rejoint le portail de Vilaine, construit à partir de 1440, selon le rentier, plus tard selon les comptes municipaux et la tour dite d'Apigné, du nom de ses propriétaires du xv^e siècle, les Botherel, vicomtes d'Apigné (67). La courtine de la Ville Neuve se poursuit encore quelque temps, le long de la Vilaine, à faible distance du mur de la Cité pour atteindre les abords de l'actuelle place de la Croix-de-la-Mission. L'espace restreint entre les deux lignes de remparts a empêché l'habitat de s'installer. Il semble, à la lecture du rentier, qu'un chemin ait existé, aboutissant à une poterne (68). Il est vraisemblable aussi qu'un débarcadère très simple, ancêtre du futur port Saint-Yves, ait été aménagé au voisinage de la vieille porte Arrivière ou Aivière (69).

Une seconde grande artère, orientée approximativement nord-sud, plus centrale cette fois, descend de la porte aux Foulons et porte successivement les noms de rue aux Foulons, de carrefour puis de rue de la Charbonnière, de rue de La Cigne et, enfin de rue du Vau-Saint-Germain. Il convient de s'arrêter quelques instants sur ces différentes appellations.

La *rue aux Foulons* doit son nom, dit-on couramment, à la présence d'anciens moulins « foulerez », établis sur les fossés de la ville, aux abords immédiats de la porte et aux ouvriers du textile, drapiers et foulons qui habitent à proximité (70). Ce fut peut-être le cas dans un passé lointain. Mais, au xv^e siècle, tout semble prouver que le quartier est fréquenté par des gens aisés, hommes de loi, merciers, etc. (71). D'un côté de la rue, les maisons donnent

(64) B 2158, n° 5 (aveu du 26 mars 1510 ; B 2158, n° 6 ; B 2188, f° 63 v°. Dans la rue de la Haute Parcheminerie se trouvent la maison de la confrérie des *boursiers* et celle de Pierre Landais.

(65) B 2188, f° 65 v° et 66.

(66) B 2188, f° 65, 65 v°.

(67) A.M. Rennes, liasse 144 ; B 2188, f° 67 ; J.-P. LEGUAY, *op. cit.*, p. 154. Un escalier permet d'accéder au chemin de ronde, près de la porte.

(68) B 2188, f° 67, « pavé comme on va de la rue Neuve au Pré-Raoul », f° 140 v° (mention d'une poterne).

(69) P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 65.

(70) B 2157, n° 6, et P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 55.

(71) B 2188, f° 103 v° : Jehan Guerriff, M^e Jehan du Boays de Bréquigné, Robin de Chéreville, Gillet Duret, etc.

sur les remparts et sur les dépendances des Franciscains. Leurs jardins et leurs cours ne manquent pas d'espace pour s'étendre et on signale même la présence d'un clos de vigne intra-muros, à l'arrière de l'hôtel de Jehan Guerriff (72). Des « allées » privées desservent les arrière-cours et une ruelle, voisine du portail, longe le mur de l'enceinte et permet de rejoindre la tour Le Bart (73). Ce passage étroit a été manifestement aménagé pour faciliter l'accès aux fortifications et permettre le transport des canons et des munitions. De l'autre côté de la rue, les jardins des habitations rejoignent le « placis du Champ-Jacquet » et ses hôtels riverains. On parle d'ailleurs à son propos de « Marcheix », ce qui confirme le rôle commercial que nous attribuons précédemment à cette petite place (74). Il est à noter aussi le nombre important de venelles privées, très étroites, de 3 pieds $\frac{2}{3}$ à 6 (1,20 m à 2 m) de large, aboutissant parfois au « Marcheix » (75). Elles desservent des « étables » (écuries), des « retraits » (lieux d'aisance), traversent même des maisons, mais ne dépassent guère les 18 pieds de long (à peine 6 m). Elles sont généralement communes à deux familles (76).

La rue aux Foulons rejoint la rue Saint-François et forme avec elle le petit *carrefour de la Charbonnerie*, un des lieux fréquentés de la ville où les « sergents banniers » s'arrêtent pour lire à haute voix les ordonnances ducales et les contrats de fermage et où s'allument, à l'occasion des fêtes, des feux de joie (77). La voie nord-sud se poursuit, ensuite, par la *rue de la Charbonnerie*, confondue souvent avec la « Penascherie », côté ouest de l'actuelle place du Palais (78). Par la *rue de la Cigne*, dont le nom vient d'une maison appartenant en 1454 à Alain Le Mareschal et par le « *Vau Saint-Germain* » on arrive, enfin, à l'église paroissiale du même nom (79).

(72) B 2188, f° 103 v° et 104 v°.

(73) B 2188, f° 105.

(74) B 2188, f° 106-107.

(75) B 2188, f° 106. Une exceptionnellement longue, voisine de la maison de Jehan Gohier, atteint 60 pieds de long (20 m).

(76) B 2188, f° 107 et 107 v°.

(77) B 2156.

(78) B 2157, n° 6 ; B 2188, f° 79 v°, 80, 100 v°, 101.

(79) B 2188 f° 80 v°. Le nom est orthographié « Cygne », « Signe » ou « Cine ». Il est possible que ce nom vienne d'un motif décoratif, d'une enseigne représentant l'animal familier à nos jardins publics.

— Avec le « Vau Saint-Germain », nous rencontrons une de ces grandes voies qui, d'ouest en est, relie les portes de la Cité aux établissements religieux de la Ville Neuve.

La plus importante d'entre elles commence à la porte Baudrairie et porte son nom. La *rue de la Baudrairie*, une des plus actives de la Ville Neuve, se divise en deux sections, la « Haute et la Basse Baudrairie ». La première est supprimée après l'incendie de 1720 ; la seconde existe encore de nos jours (80). Le quartier est densément occupé par une population laborieuse comme en témoignent la présence « d'appentis » à usage artisanal, « d'ouvriers » et les professions de quelques riverains, connues par des aveux (81). L'espace ne manque pas, du côté Vilaine, au moins ! De grands jardins de plus de 100 pieds de long s'achèvent au pied des remparts, desservis par de petites allées privées (82). L'une d'entre elles sert vraisemblablement aux soldats de la garnison. Quelques années plus tard, quand la construction d'une troisième enceinte au sud de la Vilaine, rend inutiles les murailles voisines des jardins de la Baudrairie, les particuliers sont autorisés à les racheter pour servir d'appui à d'éventuelles constructions (83). L'opération est à l'origine d'un long procès entre la « communauté » et les acquéreurs qui refusent de payer sous prétexte que les remparts ont été initialement construits sur leurs « héritages » et qu'ils n'ont pas encore été indemnisés (84). A la jonction de la Haute et de la Basse Baudrairie, part une ruelle, connue sous le nom de la rue de la Fennerie ou *Fannerie* qui retrouve, après un coude prononcé, la *Panascherie*, au niveau du petit carrefour de la Cigne. Un four ducal s'y trouve dans un bâtiment et sur un « fons » de 35 pieds de façade sur 62 de long (18 m sur 20,50 m) (85).

(80) B 2156, n° 6 (aveu du 8 août 1494) : Jehan Theaud, « baudroier ». B 2188, f° 70, 73 v°, 82, 89.

(81) B 2156, n° 2 et B 2188, f° 70 v°.

(82) B 2156, n° 2.

(83) A.M. Rennes, liasse 118 (1467-68).

(84) A.M. Rennes, comptes de 1474-75, f° 83, de 1477-78, f° 12 v°.

(85) B 2157, n° 3 et 6 ; B 2188, f° 80 v°, 82, 84, 84 v°, 85. La *Panascherie* est souvent désignée dans les textes par le nom de simple ruelle. Dans le quartier de la Fennerie, il est fait mention d'un *puits* public.

En reprenant le cours de la Baudrairie, on pénètre dans la rue du *Vau Saint-Germain*, connue dès 1383 (86). Les maisons s'achèvent du côté du fleuve par de grands jardins, plus longs encore que ceux de la Baudrairie. Des ateliers s'y trouvent, notamment des teintureries, attirées probablement par la proximité de l'eau et par l'importance des espaces disponibles pour étendre et sécher les draps (87). Le rentier de 1455 signale également de ce côté un petit cimetière dont le mur de clôture sur rue mesure à peine 25 pieds (8,25 m) ! (88). Il semble proche du portail, près duquel une « allée » étroite, de 3 à 4 pieds de large, et un « degré » (escalier) permettent d'accéder aux fortifications (89). A l'opposé, se trouvent l'église, le « grand » cimetière et le presbytère de Saint-Germain (90). Au sud du « placis » se dresse le portail de Saint-Germain, construit vers 1444 (91). A la fin du xv^e siècle, après l'érection de la troisième enceinte, il est désaffecté et adjugé à un particulier, M^e Guillaume Racine, « licencié en loi », pour la somme de 435 livres et le versement d'une rente annuelle au duc de 100 sous (92). Près de cette porte, une allée de 7 pieds de large (2,30 m) longe les fortifications et rejoint les trois tours défendant le saillant de Saint-Georges. Ce passage étroit ne porte encore aucun nom ; il sera connu plus tard sous le vocable de rue « des Francs-Bourgeois » (93).

Du « *placis Saint-Germain* », la rue venue de la Baudrairie se poursuit vers l'est par la *rue Corbin*, citée dès 1397 (94). Le tissu urbain s'éclaircit à mesure qu'on se rapproche des bâtiments conventuels de Saint-Georges. De vastes jardins séparent les habitations des murailles de la ville et le rentier parle même de « terres » (cultivées ?) déjà étendues, propriété de quelques familles aisées, les Guerriff, les Raisnel, les Beaufils, les Le Mouz, etc. Des passages

(86) A.D.I.-et-V, H 12. P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 605. A l'origine, l'expression Val ou Vau Saint-Germain désigne seulement l'endroit où l'on franchissait la Vilaine.

(87) B 2188, f^o 74, 85 v^o et 86.

(88) B 2188, f^o 74.

(89) Le portail est mal connu faute d'une documentation suffisante. Tout au plus, savons-nous que la porte d'entrée est flanquée de deux tours qui furent démolies au xvii^e s.

(90) B 2188, f^o 86 et P. BANÉAT, p. 505.

(91) J.-P. LEGUAY, *op. cit.*, p. 157-158.

(92) A.M. Rennes, liasse 118.

(93) P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 202.

(94) A.D.I.-et-V., H 8.

privés existent ici aussi et c'est par une ruelle, de 8 pieds de large, de 192 pieds de long (63 m) qu'on rejoint la rue et la porte Saint-Georges (95).

Au cœur de la Ville Neuve, une seconde voie transversale vient de la Baudrerie par la Fannerie et s'achève au « placis Saint-Georges ». Il s'agit de la *rue Saint-Georges*, signalée dès 1720, beaucoup plus longue au Moyen Age que de nos jours (96). Côté Vilaine, une ruelle en pente, encore anonyme, large de 7 pieds, rejoint Saint-Germain. Un certain Robin Derval y demeure et peut-être lui a-t-il légué son nom ? (97). Le four de Fougères s'y trouve et occupe une place à bâtir de 20 pieds sur rue (6,50 m) et de 66 pieds de profondeur (22 m). Du côté de Saint-François, les maisons et leurs jardins s'achèvent, pour la plupart, à la clôture de l'établissement monastique des Cordeliers (98). Sur une partie de sa section, la rue est bordée par la murette d'un jardin planté de vignes, appartenant aux moines et mesurant 145 pieds (48 m) de long. On retrouve là aussi des allées privées, devenues plus tard des rues. En bordure de la porte Saint-Georges, une ruelle de 7 pieds $\frac{1}{2}$ de large (2,50 m), à usage militaire, dessert la courtine, la tour Le Bart et rejoint le portail aux Foulons, après avoir contourné le couvent de Saint-François (99).

Plus au nord, enfin, deux petites voies, venues l'une de la rue Neuve, au niveau des Changes, et appelée *rue de la Draperie*, l'autre du Champ-Jacquet ou *rue des Presses*, se retrouvent, au carrefour de la *Bourcerie*, puis forment successivement la *rue de la Bourcerie* et celle de *Saint-François*. La rue de la Draperie, plus tard, rue du Puits-du-Mesnil, et la rue des Presses ne sont, en réalité que de simples ruelles, très actives, il est vrai, comme le suggère le nom de la première (100). Les dimensions de la seconde sont indiquées dans le rentier, 203 pieds de long (67 m) et 9 pieds $\frac{1}{2}$.

(95) B 2188, f^o 91, 92, 92 v^o, 95 v^o. Il s'agit vraisemblablement, bien que le nom ne soit pas signalé, de la *rue des Violiers* (violiers ou jardins), future rue Gambetta, près des jardins de l'abbaye.

(96) A.D.I.-et-V., H 12; P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 495.

(97) B 2188, f^o 93 et 93 v^o.

(98) B 2188, f^o 94 v^o.

(99) B 2188, f^o 96, 96 v^o, 99. Parmi les ruelles, citons celle qui relie la rue Saint-Georges à la maison de Jehan Le Normand (rue Trassart ou Tagart du xv^e siècle (?), plus tard rue du Docteur-Regnault (?).

(100) B 2156, n^o 2 (aveu du 6 février 1496) et B 2157, n^o 2.

de large (un peu plus de 3 m) (101). Contrairement à ce qu'affirme Baneat, la Bourcerie est distincte des Changes, ce que montre d'ailleurs parfaitement le plan d'Hévin en 1665 (102). Son nom rappelle le souvenir d'une riche confrérie artisanale, celle des boursiers-gantiers, connus par une série de comptes qui commencent, malheureusement, en 1516 (103). Un des rares puits publics se trouve au carrefour (104). Passé la Charbonnerie, on entre rue Saint-François qui conduit au « placis » et au couvent des Franciscains, en longeant pendant un certain temps le mur du cimetière (105).

Le rentier nous a permis de parcourir un ensemble de rues artisanales et commerçantes dont les noms évoquent des activités variées. Ce secteur urbain contraste totalement avec la partie orientale de la Ville Neuve où prédominent les fonctions religieuses.

c) Deux établissements conventuels et une église paroissiale confèrent à ce secteur toute son originalité.

— L'église de Saint-Germain est déjà ancienne à l'époque que nous étudions, puisqu'elle est signalée dès le XI^e siècle. Le premier bâtiment, en style roman, est devenu trop petit, comme l'indique, dans son introduction, une lettre de Jean V, du 15 juin 1434 : « ... comme la paroisse de Saint-Germain, en notre ville de Rennes soit l'une des plus grandes et nobles d'icelle et en laquelle il y a plus grand nombre de peuple pour le présent... et que celle église soit de si peu de lèse et de longueur en édifice que a peine se y povent accueillir es festes solennes la moitié des paroissiens », les autres étant obligés de rester à la porte (106). La reconstruction commence vers cette date, après que le duc ait autorisé les paroissiens à déborder de 4 à 5 pieds sur la rue Corbin et sur la venelle qui rejoint la rue Saint-Georges. Les travaux s'échelonnent du XV^e

(101) B 2156, n° 6 (aveu du 30 décembre 1510), mention de la rue des Presses, et B 2188, f° 108, « ruelle par laquelle on va de la Bourcerie au Marcheix ».

(102) B 2188, f° 108, 112 ; P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 120.

(103) A.D.I.-et-V., G 552/A et A.D.L.A. B 2158, n° 2 (aveu du 10 décembre 1511) : « grant rue de la Bourcerie qui conduit du carrefour de la rue Neuve à la Charbonnerie ». — J.-P. LEGUAY : « Rennes aux XIV^e et XV^e s. », dans *l'Histoire de Rennes*, édit. Privat (1971), p. 115 : En 1516, l'association des boursiers-gantiers réunit 238 frères et 346 sœurs.

(104) B 2156, n° 3 et B 2188, f° 108.

(105) B 2188, f° 101 v° et 102.

(106) A.D.I.-et-V., G 530.

au XVII^e siècle et font de l'église un édifice composite où s'allient le gothique flamboyant du collatéral nord (XV^e-XVI^e siècles) et le style renaissance (107).

— L'abbaye de Saint-Georges, plus à l'est, protégée par les nouveaux remparts, est également très vieille. Le duc Alain III l'a fondée vers 1030 pour sa sœur Adèle et elle abrite depuis les Bénédictines, issues des meilleures familles bretonnes (108). Brûlée par les Anglais au XIII^e siècle, elle est reconstruite presque aussitôt après. Les bâtiments médiévaux ont disparu, remplacés à la fin du XVII^e siècle par ceux que nous pouvons admirer actuellement. Le plan de d'Argentré (1616), un aveu tardif du 9 avril 1665, des études contemporaines permettent de reconstituer, dans ses grandes lignes, ce riche couvent féminin placé sous le patronage de Saint-Georges. Il comprend une église, de la fin du XIII^e siècle, à l'emplacement de l'actuelle piscine municipale. Le bâtiment se compose d'une nef avec deux collatéraux au nord (depuis 1477) et un au sud, d'un transept, d'une abside semi-circulaire à déambulatoire sur une crypte du XI^e siècle, d'une tour de trois étages à l'ouest et d'un clocher à la croisée du transept (109). L'espace ne manque pas ici et l'établissement conventuel possède, à l'intérieur de son « pourprins », un logis principal, des dépendances, des cours, des jardins et des vignes, quelques prés et deux cimetières, l'un réservé aux religieuses, l'autre aux pauvres pèlerins décédés du « mal Saint-Georges », une sorte de gangrène. La construction des enceintes au XV^e siècle est durement ressentie par l'abbaye qui souffre déjà d'embarras financiers. Plusieurs terrains et les deux cimetières sont pris pour élever les fortifications et creuser les douves. De plus, les nouvelles courtines coupent le couvent d'une partie de ses annexes, notamment de ses prairies, de plusieurs clos de vignes, d'un terrain élevé appelé « la Motte à Madame », de sa buanderie près de la Vilaine, d'un pressoir, etc... Le préjudice est considérable à tel point qu'en 1435,

(107) P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 606-619 ; Georges NITSCH : *Notes historiques, l'église Saint-Germain*, 1929, p. 83-85, 88, 92. Le collatéral nord est du Moyen Âge, la tour qui le flanque du XVI^e siècle, la façade du croisillon méridional, œuvre de Germain Gaultier, du début XVII^e siècle. Il y avait deux cimetières près de cette église, un sur la place sud, l'autre près du collatéral nord.

(108) P. DE LA BIGNE VILLENEUVE : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges*, Rennes, 1876, titre n° 1, p. 89-94.

(109) P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 214-218 ; Abbé GUILLOTIN DE CORSON : *Pouillé...*, t. II, 1881, p. 253-268.

Jean V verse à l'abbaye 600 livres à titre rémunérateur. Mais, en dépit des requêtes et des plaintes des religieuses, des belles promesses des différents souverains, le paiement des indemnités est sans cesse retardé par maintes difficultés soulevées par les officiers locaux et par les bourgeois. Les archives de Saint-Georges abondent en réclamations ; l'affaire ne sera jamais réglée (110).

— Les Cordeliers se sont installés au nord et à l'est de la Ville Neuve, dans un ancien hospice appelé hôpital Saint-Jacques, en 1230. Un couvent est fondé peu après, comportant une église, un cloître, des bâtiments conventuels et surtout d'immenses jardins, sans oublier la vigne près de la rue Saint-Georges (111). Il est inutile d'insister sur cet établissement, bien étudié dans une thèse parue récemment (112).

3. - LA NOUVELLE VILLE DE TOUSSAINTS

« La Ville de Toussaints » constitue une entité au sud de la Vilaine (113). C'est un vaste chantier quand les commissaires chargés de dresser le rentier s'y présentent en 1455. Une enceinte est en construction depuis 1449 pour mettre à l'abri de tout danger extérieur les maisons et les édifices religieux d'un faubourg en pleine expansion (114). Les travaux sont bien engagés. Les portails de Ville-Blanche, de Toussaints, du Champ-Dolent sont achevés, ainsi que la tour des Arches ou de Saint-Denis. Les fossés ont été creusés ; les tours de Chicognée et de Plaisance commencées. Il ne reste plus à construire que les bastions de Luxembourg et Gaye et l'ensemble de la courtine (115).

a) Délimitons rapidement ce quartier original. Les murailles prévues ou déjà élevées partent des jardins de l'abbaye Saint-Georges, au niveau de la tour des Gués de la Ville Neuve, fran-

(110) P. DE LA BIGNE-VILLENEUVE, *op. cit.*, p. 53-55 et titres LVI, LVII, LVIII... LXXII.

(111) P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 236-242. L'église du XIII^e siècle, voisine du placis Saint-François, se composait d'une nef (60 m x 10 m) avec un clocher au centre, d'une abside à pans coupés et d'un collatéral sud avec plusieurs chapelles.

(112) H. MARTIN : *Les ordres mendiants en Bretagne*, 1975, p. 9.

(113) A.D.L.A., B 2188, f^o 131.

(114) J.-P. LEGUAY, *op. cit.*, p. 161-195.

(115) J.-P. LEGUAY, *op. cit.* (Édit. Privat), p. 103, carte des travaux.

chissent la Vilaine sur des arches puis se dirigent vers le sud, en longeant l'actuelle avenue Janvier. Les remparts prennent ensuite, au niveau de la Cité Administrative, la direction sud-ouest, puis est-ouest, le long de notre boulevard de la Liberté qui perpétue leur tracé. Enfin, vers l'actuelle rue Chicognée, la courtine remonte vers le nord-ouest pour traverser une seconde fois la Vilaine sur les Arches Saint-Yves et se raccrocher à la Vieille Cité. Les travaux sont exécutés en une trentaine d'années, de 1449 à 1478 et dotent la nouvelle ville de 11 tours et de 3 portes fortifiées.

b) Malgré un accroissement sensible de sa population au cours des ans, en partie due à l'immigration de ruraux et à l'arrivée de réfugiés normands expulsés par les Anglais, le sud de la Vilaine reste moins peuplé que le nord. L'habitat y est moins dense ; les maisons forment un cordon lâche, le long d'un nombre limité de rues. Les espaces verts sont plus importants qu'ailleurs et confèrent à ce quartier un caractère champêtre prononcé. Les jardins ont l'espace nécessaire pour s'étendre ; des prés, des oseraies, des terrains vagues et même des étendues semi-marécageuses bordent les bras divagants de la Vilaine, connus sous les noms de ruisseau de Jocolé, de ruisseau du Pont-Thehel (116). Cet aspect si particulier de la ville est encore visible sur les plus anciens plans (117).

— L'examen de ces plans souligne l'existence d'une grande artère transversale qui part de la porte de Villeblanche pour bifurquer ensuite, d'une part vers Champ-Dolent, d'autre part vers le pont de la Vilaine, en changeant bien entendu de nom au cours de son trajet. Dès Villeblanche, commence la *rue Saint-Thomas* dont le nom vient d'un prieuré du x^e siècle, transformé en hôpital au xv^e siècle (118). De part et d'autre de la porte, protégée par ses deux tours, un passage est prévu pour desservir les différents bastions fortifiés et les futures courtines. Il mesure suivant l'endroit de 7 à 9 pieds de large (2,30 m à 3 m) (119). L'hôpital se

(116) P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 26-27 : Jocolé ou Chauculé.

(117) Les plans principaux sont ceux de d'Argentré (116), de Jollain (1644).

(118) A.D.L.A., B 759, aveu de dom Pierre Regnier, prieur du prieuré de Saint-Thomas, du 20 octobre 1470. — J. SOURNIA : *Histoire de Rennes*, Edit. Privat, p. 111. L'hôpital est mentionné pour la première fois début xiii^e siècle.

(119) B 2188, f^o 130 v^o, 131.

trouve situé côté Vilaine. Nous savons par le rentier que sa façade sur rue mesure 46 pieds $\frac{2}{3}$ (13,50 m) et qu'il possède un portail d'entrée voûté, large de 7 pieds $\frac{1}{2}$ (2,50 m) permettant d'accéder au « logis » et aux jardins (120). Il est probable, bien que le texte soit muet sur ce point, qu'il comporte aussi une chapelle et un petit cimetière (121).

Les maisons ont pour la plupart de grands jardins, voire même des « quantités de terre », qui s'achèvent sur les bords de la Vilaine ou près d'un petit ruisseau bordé d'oseraies, connu sous le nom de « ruissel dom Robin » (122). A l'opposé de la rue, du côté des douves, et toujours en partant de Villeblanche, on trouve tout d'abord une première ruelle qui mène, avant d'être coupée par la courtine, au manoir de la « Vaerie ». C'est un simple chemin de 6 pieds de large seulement (moins de 2 m) (123). Peut-être dessert-il aussi le cimetière de Saint-Thomas voisin (124). On arrive ensuite aux Carmes. Le monastère vient tout juste d'être fondé en 1455, puisque c'est le 6 juillet 1448 seulement que frère Olivier, originaire de Nantes, fut autorisé par François I^{er} à venir s'installer à Rennes (125). Les religieux possèdent déjà une église et des terres (126). A proximité se trouve un four ducal, dans une maison qui, avec son jardin, occupe un rectangle de 27 pieds $\frac{1}{2}$ sur 89 (127). Une seconde ruelle, enfin, permet d'aller du *carrefour des Carmes* au « grand chemin qui passait devant la Vaerie ». Cette voie plus grande que la précédente mesure 9 pieds de large (3 m) et 220 pieds de long jusqu'aux douves qui la condamnent depuis peu (128). Là encore, le terrain ne manque pas ; les jardins peuvent être très étendus (129).

(120) B 2188, f^o 132 et B 759, aveu du 20 octobre 1470 : les maisons, jardins et dépendances couvrent *une superficie d'un journal de terre*.

(121) A.D.I.-et-V., H 4 ; P. BANÉAT, p. 251 ; une chapelle est signalée en 1553. Le collège des Jésuites (puis Lycée) remplaça cet hôpital.

(122) B 2188, f^o 131 ; le ruisseau de dom Robin vient de Saint-Hélier.

(123) B 2188, f^o 129 v^o et 130.

(124) B 2188, f^o 129 v^o.

(125) Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé...*, t. III, 124.

(126) B 2188, f^o 128, 128 v^o.

(127) B 2188, f^o 128 v^o. Il s'agit du four banal primitif. Il fut transféré à la fin du xv^e siècle à l'angle sud-ouest du Lycée.

(128) B 2188, f^o 128 v^o.

(129) Pierre Guinot possédait près du cimetière de Saint-Thomas un jardin d'un demi-journal.

La rue Saint-Thomas se prolonge après le carrefour des Carmes par la *rue Vasselot*, connue dès le XIV^e siècle (130). Les terres des religieux servent parfois de limites aux jardins particuliers qui, sans cet obstacle, rejoignent les douves sur plus de 200 pieds de long (131). Du côté de la Vilaine, ils atteignent jusqu'à 300 pieds.

La rue Vasselot a, en tous temps, attiré les artisans. Les textes font souvent allusion à de petits ateliers, des draperies, des « foulonneries », des teintureries, des « clouyères », reliés entre eux par des allées, par des ruelles étroites comme celle de 2 pieds $\frac{1}{2}$ signalée dans le registre (132). Les autorités se sont efforcées de remédier à l'insalubrité du quartier en construisant un « conduit » ou égout destiné à collecter les eaux sales et les immondices (133).

Arrivée au carrefour de Toussaints, la grande artère transversale devient la *rue de la Parcheminerie* ou, pour être plus exact, la rue de la *Basse Parcheminerie*, par opposition à la haute qui se prolonge dans la Ville Neuve. Nous pénétrons dans une des zones les plus malsaines de l'agglomération rennaise. La Vilaine, qui n'est pas encore canalisée, se divise en plusieurs bras qui divaguent au milieu de jardins, de prés et de terrains vagues (134). L'été, les eaux croupissantes sont un foyer d'infection ; l'hiver, elles débordent très souvent et inondent les caves. A deux reprises, la rue doit franchir ces ruisseaux tortueux sur des ponts de bois branlants, appelés « planches de Tehel » ou de « l'Hôtel Rualen » ou encore « pont Gabier », du nom d'un propriétaire riverain (135). Le « ruisseau de Chaucelet », « la chaussée de la Vilaine », malgré leur saleté nauséabonde, attirent les artisans, les tanneurs et les boursiers qui ont besoin d'eau et d'espace pour exercer leur pro-

(130) B 2188, f^o 126 et 135. Cette rue fut appelée primitivement la *rue Vasselour* (de Vassal ?).

(131) B 2188, f^o 128 et 136. On trouve même des terrains de 400 pieds.

(132) B 2188, f^o 127, 127 v^o, 137 v^o ; A.M. Rennes, compte de 1449-50 de G. Guédouin, f^o 7, 11, 13, 17, etc. Cette ruelle s'élargit à 4 pieds $\frac{1}{2}$ près de la Vilaine.

(133) B 2188, f^o 135 v^o. Ce conduit a *trois pieds de section*.

(134) B 2188, f^o 115 v^o, 119, 119 v^o, 120, 138, 140 ; « une place gaste au joint de l'eau où l'eau passe par aucun saison et par autre est découverte ». B 2158, n^o 10.

(135) B 2188, f^o 115, 115 v^o. *Olivier Gabier*. A.M. Rennes, comptes de 1426-27, f^o 26 v^o, 27 et 32, de 1446-47, f^o 8. Il semble cependant que le pont de Chaucelet ait comporté un pilier de pierre.

fession (136). Des prés se trouvent aussi à proximité, comme la vaste prairie de Perrot Chappel, entre « Chauculet » et les douves nouvellement creusées, près de l'actuelle place de Bretagne (137). Au voisinage du pont qui franchit la Vilaine pour rejoindre le portail du même nom, se trouvent des moulins appartenant à l'abbesse de Saint-Georges (138).

De la Parcheminerie, on rejoint la porte de Champ-Dolent, par une rue fréquentée par les bouchers. Ces derniers y ont leurs abattoirs, où ils tuent et débitent les animaux nécessaires à la consommation de la ville. Les cris des victimes doivent troubler la quiétude du quartier et le nom de « Champ des Douleurs » ou Champ-Dolent, lui est resté à tout jamais (139). De chaque côté de la porte, très simple, une des moins protégée de la ville, partent deux ruelles de 12 et 15 pieds de large, pour monter sur le « giet de la douve » (140). Une autre allée, longue de 63 pieds et large de 7, dessert une fontaine publique. De part et d'autre du Champ-Dolent, on retrouve aussi de vastes jardins et des prairies, parfois séparées les unes des autres par des fossés (141). Nous ne saurions trop insister sur le côté rural de cette partie de la ville.

— Quelques rares rues orientées nord-sud se greffent sur l'axe principal, nord-ouest-sud-est.

C'est le cas de la *rue de Toussaints*, depuis la porte jusqu'au carrefour qui reçoit la Basse Parcheminerie et la rue Vasselot (142). Elle longe l'église paroissiale primitive et son cimetière (143). De chaque côté du portail, une ruelle suit les fortifications en construc-

(136) B 2188, f^o 120 v^o. Jehan Cador boursier et Jehan Cador tanneur et f^o 138 v^o, Jehan du Boais, boursier.

(137) B 2188, f^o 116 v^o et 117.

(138) B 2188, f^o 114 et 140 v^o. On parle de la « chaussée et hérisonneix des moulins de l'abbesse ».

(139) B 2188, f^o 117 v^o (allusion à une boucherie) et P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 94.

(140) B 2188, f^o 117, 117 v^o.

(141) B 2188 f^o 117 v^o et 118 v^o. Ce sont les prés de Raoulet du Fresne, de Guill. Putoays, de Jehan Philippes, des enfants de Jehan Loessart, de Perrot Chappel. Ces prés appartiennent peut-être à des bouchers.

(142) B 2188, f^o 121 v^o. Le texte précise que le portail est « nouvellement édifié ».

(143) L'ancienne église de Toussaints a été incendiée sous la Révolution. Le culte paroissial fut alors transféré en 1803 dans la chapelle du collège des Jésuites, actuel lycée.

tion ; elle est moins large qu'au niveau de Champ-Dollent, 8 pieds seulement contre 12 à 15 (144). Jadis, avant le creusement des fossés de la Nouvelle Ville, on pouvait se rendre sans obstacle, de Toussaints au manoir de la « Vaerie » par un petit chemin (145). On retrouve ici aussi le conduit ou égout signalé précédemment dans la Parcheminerie. Son itinéraire souterrain se précise, puisque nous apprenons par le rentier qu'il passe devant l'église de Toussaints et de là gagne à travers la rue Vasselot, la rue de Saint-Germain (146).

La rue Saint-Germain est ainsi appelée parce qu'elle communie, par le pont sur la Vilaine, avec la place et l'église paroissiale de la Ville Neuve. Certains pensent qu'avec Saint-Thomas et Saint-Héliier, elle marque l'emplacement de la voie romaine d'Angers (147). La rue n'offre guère d'originalité au Moyen Age ; tout au plus, peut-on rappeler l'existence de grands jardins, de prairies comme le Pré-Botté et ... même de vignes au bord de la Vilaine que l'on découvre aux arrières des maisons en utilisant d'étroites venelles (148).

Avec Saint-Germain s'achève l'étude de la Ville close.

4. - LES FAUBOURGS DE RENNES

a) Les quartiers au nord de la ville close. — Un premier faubourg, très peuplé au xv^e siècle, commence au delà des portes Saint-Michel et aux Foulons. Il est centré autour du « placis Sainte-Anne » et de l'hôpital du même nom, de l'église Saint-Aubin et du couvent des Dominicains. Il se poursuit ensuite par la rue Haute ou chemin de Saint-Malo et par la rue d'Antrain, deux voies très fréquentées à la fin du Moyen Age, par les marchands, les soldats et les pèlerins.

La rue aux Foulons se continue au delà de l'enceinte et de ses fossés, en bordure de la place Sainte-Anne et par l'actuelle rue

(144) B 2188, f^o 122, 123.

(145) B 2188, f^o 124 et 125 v^o.

(146) B 2188, f^o 122 et 135. Ce conduit déverse les ordures près du pont Théhel.

(147) P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 577.

(148) B 2188, f^o 133 v^o, 134 v^o. Les 15 sillons de vigne appartiennent à Perrin fils de Clerc (sic). La venelle mesure 3 pieds de large.

d'Antrain (149). Le boulevard ou défense extérieure n'existe pas encore en 1455. A son emplacement se trouvent un chemin longeant la contrescarpe des douves, des terrains vagues et des jardins, mais aussi quelques maisons qui seront démolies quand l'ouvrage s'élèvera en 1468 (150).

La rue d'Antrain, mentionnée dès 1403, est encore baptisée dans certains documents « le pavé et chemin par où l'on va de la porte aux Foulons à la paroisse voisine de Saint-Laurent » (151). Du côté de Saint-Melaine, que l'on rejoint par une rue, les habitations et leurs jardins donnent sur les terres et dépendances de l'abbaye et sur une ligne de défenses anciennes appelée « les fossés à Gahier » que l'on retrouve à plusieurs reprises dans les faubourgs (152). Le duc Pierre de Dreux aurait fait creuser en 1237, tout autour de la ville, ce fossé doublé d'une levée de terre, dont il reste trace dans les documents du xv^e siècle. On parle, en effet, des « douves à Gahier », du four ducal anciennement nommé « le four des fossés à Gahier » dont les revenus vont partie au duc, partie au chapelain de la chapelle de Saint-Mamert, fondée dans l'église Saint-Sauveur de la Cité (153). De l'autre côté de la rue d'Antrain, la ruelle de la « Croueix Verte » permet de rejoindre Sainte-Anne (154).

La rue aux Foulons est surtout habitée par des artisans de condition modeste, ce qui n'empêche pas, cependant, le prieur de Betton d'y résider et d'y trouver un très vaste jardin « joignant à l'ostel et herbregement de Saint-Melaine, qui, autrefois, fut à Messire Jehan de Malestroit, évêque de Nantes » (155). La présence de grands potagers, de prés, de terres de culture, propriétés des familles Luce, Brayes, Robert, Guimar et Juhelot, marque très vite les limites de la ville et de la campagne (156).

(149) B 2188, f^o 16-23.

(150) B 2157, n^o 6 ; J.-P. LEGUAY, *op. cit.*, p. 214 et 216.

(151) B 2188, f^o 21. On parle aussi de la « Reverdaye » ou Reverdiais du nom d'une maison. A.D.I.-et-V., H 8 et H 13.

(152) B 2188, f^o 16 v^o et 22.

(153) B 2188, f^o 22.

(154) B 2188, f^o 22 v^o, 23 ; B 2157, n^o 6 (aveu du 25 janvier 1515).

(155) B 2188, f^o 17 v^o.

(156) B 2188, f^o 17, 22 v^o, 23.

— Le « *placis* » *Sainte-Anne*, vaste pour l'époque, où saint Vincent Ferrier, le célèbre prédicateur dominicain, prêcha en 1418, forme un des foyers spirituels de l'agglomération rennaise. Cette place est, en effet, bordée par l'église et le cimetière paroissial de Saint-Aubin, possession de l'abbaye de Saint-Melaine (157), par l'hôpital et la chapelle *Sainte-Anne* (158) et par le couvent de Bonne-Nouvelle. Il ne reste plus rien de l'église, ni de l'hôpital, situé près d'une ruelle reliant la place à la rue Haute. Nous savons cependant qu'il fut fondé en 1340 par les dix confréries les plus puissantes de la Cité et qu'il comprenait un bâtiment pour les malades et une chapelle, construite en 1494 et démolie en 1865 (159). Au nord-ouest, au coin de la rue Haute, s'étend le couvent dominicain de Bonne-Nouvelle et ses dépendances, fondés à la suite d'un vœu fait par Jean de Montfort sur le champ de bataille d'Auray en 1364 (160). La première pierre est posée en février 1369 et les travaux se poursuivent une partie du xv^e siècle pour aboutir à un ensemble architectural important comprenant, autour d'un cloître central, une église au sud, un réfectoire, des dortoirs, une bibliothèque, une infirmerie, sans compter des jardins, des cours, un cimetière, etc. (161).

— La Cité communique avec les établissements religieux et hospitaliers par la *rue de la Porte Saint-Michel* extra-muros (162). En 1455, devant les douves du portail, s'étendent le petit placis *Saint-Michel* et plusieurs terrains disponibles récemment accensés (163). Mais, dès cette époque, les autorités rennaises songent à

(157) Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé...*, t. V, 570, 572, 598. — A. DE LA BORDERIE : *Saint-Aubin et Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*, 1896. L'ancien édifice fut démoli au début du siècle. Il datait pour l'essentiel du xvii^e et du xviii^e siècle.

(158) La chapelle *Sainte-Anne* fut démolie en 1865. Elle mesurait 48 pieds sur 28.

(159) Les confréries sont celles des boulangers, des « *texiers* », des drapiers, des boursiers, des merciers, des baudriers, des selliers, des parcheminiers, des cordonniers et des bouchers.

(160) B 2188, f^o 31. Les archives du couvent ne font aucune mention de cette fondation ducale. Nous possédons par contre un contrat du 29 mars 1367 par lequel un bourgeois Pierre Rouxel et sa femme cèdent des terres aux Dominicains de Dinan.

(161) Nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage récent de H. MARTIN, p. 44.

(162) B 2188, f^o 10, 15.

(163) B 2188, f^o 10.

aménager un boulevard à cet emplacement et ont honnêtement prévenu les acquéreurs des terres de leur projet. Aucune indemnité ne leur serait versée pour d'éventuelles constructions (164). Pour le moment, ces lieux conviennent parfaitement aux potagers et au menu commerce du sel, des poteries et des volailles (165). Un puits public alimente en eau les maisons bordant la place. Du côté de la rue tourné vers le quartier des Foulons, une ruelle, encore anonyme au xv^e siècle, mais vite connue sous le double vocable de la Poulaiellerie et de la Fracasserie (rue de Penhoët) va de la maison du presbytère Saint-Aubin à l'église et au cimetière (166). Elle dessert des ateliers, des jardins et plusieurs étables qui confèrent un caractère champêtre à cette partie de la ville, pourtant proche du centre (167). La construction du boulevard et les destructions qui la précédèrent, modifièrent profondément la physionomie du quartier en faisant disparaître plusieurs habitations dont le presbytère (168). De l'autre côté, vers la Porte Mordelaise, au delà des maisons, s'étend le champ des Lices. Des tournois s'y déroulent et l'histoire veut que Duguesclin, adolescent, y ait rompu sa première lance, en 1337, à l'occasion des fêtes qui marquèrent les cérémonies du mariage de Charles de Blois avec Jeanne de Penthièvre (169). Les exécutions criminelles y ont lieu également. La place des Lices était moins étendue que de nos jours. L'espace est, en effet, considérablement restreint par les douves de la Cité et par les jardins qui s'étendent derrière les maisons de Saint-Michel. Plusieurs familles connues, domiciliées dans la Cité, les Le Maire, les Guinot, Messire Michel de Partenay, Messire Pierre Uguet y possèdent, en effet, d'importants potagers qui ravitaillent leurs offices en « herbes » et en « racines » (170). Auprès des Lices et du « chemin qui mène de Saint-Dominique au Bourg-l'Evêque » (rue Saint-Louis)

(164) B 2188, f^o 14 (accensement à Amaury Hollier).

(165) B 2188, f^o 10. Un *marché de pots* existe près de la porte.

(166) B 2188, f^o 10 v^o, 11 ; P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 442. Selon Banéat, si le nom de Poulaiellerie vient du marché aux volailles, celui de la Fracasserie aurait comme origine le bruit que faisaient les forgerons et serruriers qui demeuraient ici.

(167) B 2188, f^o 10 v^o. Nous avons compté au moins 7 étables.

(168) J.-P. LEGUAY, *op. cit.*, p. 216. Le boulevard fut commencé en 1478.

(169) P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 283, 285, 286.

(170) B 2188, f^o 14 v^o et 15. Le plus grand jardin, celui de Guill. Guinot, occupe une superficie de 14 sillons. Les autres sont plus petits : 9 sillons 4 raies, 2 sillons $\frac{1}{2}$.

se trouve aussi un vieux cimetière désaffecté, converti en jardins (171).

— Au delà du « placis Sainte-Anne » et du couvent de Bonne-Nouvelle, commence la rue Haute qui rejoint l'Ille au pont Saint-Martin pour se poursuivre ensuite, au delà du cours d'eau, par le grand chemin de Saint-Malo. Le pont, signalé dès 1301, souvent réparé au xv^e siècle, est vraisemblablement en partie mobile. Un pont-levis y est, en effet, signalé en 1449 (172). Mais, sur la section « dormante », comme on disait à cette époque, des maisons semblent s'être agglutinées au Moyen Age, suivant un usage assez courant à cette époque. Ne parle-t-on pas, en effet, dans le rentier, des maisons de Jehan Rocart et des enfants de Thomas Mauninsert « sur le pont de Saint-Martin » (173). A proximité du cours d'eau, un petit hospice fut construit en 1412, en l'honneur de Sainte Marguerite, pour recueillir les voyageurs démunis. Il ne devait pas être très grand si nous considérons sa chapelle longue à peine d'une douzaine de mètres (174). Des près s'étendent largement sur les bords de l'Ille et du « russel de Gourmelon » qui s'achève près d'un abreuvoir et d'une fontaine, refaite en 1463 (175). Le quartier est artisanal, fréquenté notamment par des drapiers, attirés par la proximité de l'eau et le voisinage de moulins « foulleretz » (176). Les moulins de Saint-Martin, à blé et à draps, sont mentionnés dès 1255 (177). La ruelle Saint-Martin, qui rejoint la rue Haute près du pont, doit son nom à une église paroissiale voisine, appartenant à l'abbaye de Saint-Melaine et démolie en 1794. C'est un petit bâtiment de 87 pieds de long sur 24 de large, avec à côté un cimetière et un presbytère (178). La campagne est toute proche avec ses terres de labour, ses vignes (179) et des carrières exploitées par les ouvriers municipaux (180).

(171) B 2188, f^o 15.

(172) A.M. Rennes, compte de 1448-49, f^o 9 v^o.

(173) B 2188, f^o 27 v^o.

(174) B 2188, f^o 28. J. SOURNIA, *op. cit.* (Edit. Privat), p. 112. C'est Guillaume de La Mote qui créa cet hôpital en 1412 avec une chapellenie dotée de rentes en fiefs nobles.

(175) B 2188, f^o 27 v^o, 28, 31 v^o. Prés de Michel Houeil, de Guill. de La Motte, d'Eon Guimar, de Perrot Avrill.

(176) B 2188, f^o 27 v^o. Le drapier Perrot le Texier par exemple.

(177) Bibl. Mun. Rennes, n^o 15820, cartulaire de Saint-Melaine, f^o 62.

(178) P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 534.

(179) La paroisse s'appelle d'ailleurs Saint-Martin-des-Vignes. B 2158, n^o 1 : mention de nombreuses vignes dans les aveux.

(180) A.M. Rennes, compte de 1480-81, f^o 36 ; J.-P. LEGUAY, *op. cit.*, p. 101.

La *rue Haute* n'offre aucun caractère original au XV^e siècle. C'est un quartier artisanal, dont les maisons possèdent toutes de vastes jardins, que limitent aux arrières les murs de quelques grandes propriétés, celles de Perrin du Marœill ou l'Hôtel de la « Reverdaye » (181). Une ruelle, plus tard appelée le « chemin aux chevaux », large de 8 pieds seulement, débouche rue Basse, actuelle rue de Dinan (182).

b) Par le chemin de Saint-Aubin au Bourg-l'Évêque et le carrefour Jouaust (183), on pénètre dans le fief épiscopal, à l'ouest de la Cité.

La documentation devient moins riche à mesure qu'on se rapproche de l'Ille et le rentier ignore totalement le quartier situé au delà du cours d'eau, sur l'ancienne voie de Carhaix. Il échappe, il est vrai, au souverain, depuis que le comte Geoffroi l'a abandonné, en 1071, à l'évêque Sylvestre de la Guerche, en même temps que plusieurs habitations proches de la cathédrale (184).

Jusqu'au pont sur l'Ille et aux environs de l'église Saint-Etienne, les différents fiefs (ducal, épiscopal, du Chapitre, etc.), sont souvent étroitement imbriqués et des habitations peuvent relever de l'un, tandis que leurs jardins relèvent de l'autre (185). C'est pour cette raison qu'on y trouve deux fours banaux, celui du prélat étant à l'angle de la rue Basse et de la future rue Saint-Louis.

L'agglomération épiscopale s'étire dans deux directions. D'abord vers le pont Saint-Martin, par la *rue Basse* ou *rue Saint-Etienne* qui communique aussi avec Saint-Aubin par la *ruelle des « Eschanges »* (*sic*) ou « petite rue des Changes », par opposition à la grande qui se trouve dans la Cité (186). Par un pont sur l'Ille, bien connu des miseurs municipaux qui le font réparer

(181) B 2158, n° 1, vignes de Raoullet de Maroueil, B 2188, f° 18 v°, 19, 22.

(182) B 2188, f° 29 v° ; P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 528. Le four à ban de la Vicomté de Rennes était à côté.

(183) Le nom du carrefour vient de Jehan Jouault, mentionné dans le compte des Miseurs de 1418 (f° 58). — L'hôtel de la famille Quatrebœuf, très connue localement, se trouvait sur cette place.

(184) Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, t. I, p. 55 ; P. DE LA BIGNÉ-VILLENEUVE : « Le regaire de Rennes », *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, t. II, p. 66.

(185) A.D.I.-et-V., G 526 et 527 ; B 2188, f° 24 et 25.

(186) A.D.I.-et-V., G 526 (aveu du 19 août 1465) et H 2.

souvent, on pénètre au cœur du fief, dans la rue du *Bourg-l'Evêque* (plus tard rue de Brest) (187). Les habitations de cette artère importante n'offrent rien de particulier dans les aveux, pas plus que celles qui donnent de l'autre côté du cours d'eau, place Jouaust. Le rentier signale, toutefois, un bel « hébergement », la maison de La Chatière, propriété en 1455 de Guillaume de la Motte, au milieu de 180 sillons de terre (188). Le Bourg-l'Evêque, malgré ses artisans aussi dissemblables qu'un drapier et un « binbeloteur », conserve un aspect très rural (189). Sur les bords de l'Ille s'étend de nombreux potagers, des vergers, quelques vignes, des prés (190). L'évêque, le premier, possède une vaste prairie qui lui rapporte, au milieu du xv^e siècle, 30 livres par an et dont les foins sont « fanés » par ses sujets corvéables (191). D'autres récoltent aussi du foin pour leurs animaux : les Dominicains, le sire de la Douesnelière, les familles Le Gouz, Guinot et Le Breton (192). Certains prés, en raison de l'origine de leurs propriétaires, s'appellent les prés « de la Bretonne » ou au Normand (193). Il semble aussi qu'une prairie à usage collectif, nommée le « pastiz du commun », ait existé également (194).

Sur les bords de l'Ille, qui se divise alors en deux bras et forme l'île Mathibus, se trouvent aussi les moulins épiscopaux, connus dès le xiv^e siècle, possédés depuis 1405, conjointement par l'évêque (pour les trois quarts) et par le chapitre (un quart) et qui rapportent au xv^e siècle environ 90 livres par an (195). Des carrières existent également dans ce quartier, près du cours d'eau et surtout aux environs de Saint-Cyr, et alimentent les chantiers

(187) A.D.I.-et-V., 1 F 145 (1382), G 182 (17 novembre 1446), G 188 (11 septembre 1469), G 222 (7 février 1529), G 526 (aveu du 8 juillet 1465).

(188) B 2188, f^o 24 v^o. Le sillon vaut 2 ares 431.

(189) A.D.I.-et-V., G 526 (aveu du 8 juillet 1465) : Jehan Le Gendre, binbeloteur (fabricant de jouets).

(190) B 2188, f^o 24 v^o, 26.

(191) A.D.I.-et-V., G 526. Dans plusieurs aveux, on mentionne, en effet, la « corvée à faner en août ».

(192) A.D.I.-et-V., G 191 (aveu du 20 mars 1470), G 222 (aveu du 10 décembre 1467), G 526 (enquête de février 1526 au sujet des prés de la veuve de Thomas Le Breton). La veuve Le Breton possède deux prés (de 3 et 1 1/3 journaux) près de l'Ille. Détail intéressant, elle fait mener son foin dans sa maison de rue Trégetin, en pleine cité ! G 527.

(193) G 526 (1526).

(194) G 186 (22 janvier 1534).

(195) L'évêque Anselme de Chantemerle fit don au Chapitre du quart des revenus de ses moulins en 1405.

publics en matériaux de construction pendant tout le xv^e siècle (196). Un bout de rue, appelé la « rue de la Perrière », rappelle leur souvenir (197).

Les édifices religieux ne manquent pas, ici comme ailleurs. L'église paroissiale de Saint-Etienne est considérée comme la plus ancienne de la ville et la plus vénérable. Ce n'est pas sans raison si chaque nouvel évêque, avant de pénétrer dans la Cité, y fait une station et prête serment, entre les mains de son curé, de respecter les us et coutumes diocésains (198). L'édifice a été partiellement restauré au xv^e siècle (la nef) (199). Plus à l'ouest, le prieuré de Saint-Cyr, cédé en 1037 à l'abbaye de Saint-Julien de Tours, connaît, malgré l'étendue de ses biens, des difficultés financières (200).

Un simple chemin permet de rejoindre l'actuelle place de la Mission, occupée alors par des prairies et quelques vignes, propriétés des familles Bonabry, Guinot, Le Marié, etc. (201). Les noms de certains terrains sont parvenus jusqu'à nous : la maison et les terres de la « Salle Verte », le « Pré Raoul » (actuel quai d'Ille-et-Rance) et surtout les « Pollieuz », en partie marécageux, en partie cultivés et lotis (202). L'étymologie du mot « Polieu » a fait l'objet de débats contradictoires (203). Disons qu'à côté de terrains vagues où s'exercent les artilleurs de la Cité et où se tient, depuis le xiii^e siècle, le lendemain de la Saint-Pierre, une des plus célèbres foires de la ville (204), des prés et des champs cultivés relèvent

(196) J.-P. LEGUAY, *op. cit.*, p. 99.

(197) A.D.I.-et-V., G 11 (28 mai 1438).

(198) A.D.I.-et-V., G 199; Abbé GUILLOTIN DE CORSON, *op. cit.*, t. 1, 1880, p. 107.

(199) La vieille église paroissiale de Saint-Etienne avec son *cimetière*, au bas de la rue des Changes, ne doit pas être confondue avec l'édifice actuel, ancienne chapelle du couvent des Augustines (1700).

(200) P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 417. Le prieuré abandonné par les moines fut repris en 1633 par les Religieuses Calvairiennes.

(201) B 2188, f^o 26. Pierre de Bonabry est en 1455 auditeur des Comptes.

(202) G 526 (9 août 1445).

(203) A. LOMBARD-JOURDAN : « Aux origines de Rennes, Bourg-l'Evêque et Pollieu », *B. et M. S. A. I.-et-V.*, t. LXVIII, 1951, p. 42. Polieu, selon lui, vient de Poliandrum qui veut dire cimetière. Mais d'autres proposent comme origine Polia (poullie) qui désigne l'endroit où les foulons faisaient sécher leurs draps.

(204) Cette foire de juin était source de profit pour l'évêque et son chapitre qui avaient droit de bouteillage et « d'estalonnage » et levaient des coutumes. Le terrain de foire se trouvait rue Vanneau.

des moines de Saint-Cyr ou de la « Maison des Grands Polieuz », dépendant, depuis 1449, de l'hôpital Saint-Yves (205).

c) Le faubourg méridional, au-delà de la Nouvelle Ville, commence tout juste à se peupler à la fin du Moyen Age. Les maisons ne sont pas toutes mentionnées dans le rentier qui passe sous silence une partie de celles que relèvent des fiefs de Matignon, de Bréquigny, de Saint-Georges, de Saint-Thomas et du Chapitre (206). Elles ne semblent guère nombreuses et sont la plupart du temps perdues au milieu de jardins et de prés. L'habitat se localise pour l'essentiel dans deux directions : au sud-ouest, à la sortie des portes du Champ-Dolent et de Toussaints, au sud-est, au-delà de la porte de Ville-Blanche. Entre ces deux rôles s'étendent d'immenses prairies comme celle de Beaumont, à l'emplacement du Champ-de-Mars actuel, au sud du manoir de la Grande Vayrie, propriété de la famille Uguet. La butte proche de la gare en constitue la limite. Elle est dominée par un moulin à vent du manoir et éventrée par des carrières (207).

Les rues sont peu nombreuses et souvent anonymes. Elles rejoignent, pour l'essentiel, les grands chemins de Redon, de Nantes, d'Angers. La ruelle du Gué Torcoul, les chemins de « Closné » (Cleunay), de la « Mabillaye », du village de Sainte-Foy, etc., sont tout juste mentionnés dans quelques aveux qui mettent l'accent sur les clos de vigne, les prés et les terres de labour qu'ils desservent (208). La *rue de Chicoignée* (Chicognée) n'est décrite que jusqu'à un petit ruisseau qui lui a légué son nom et qui sépare le fief ducal de celui de Matignon. C'est pourtant une des voies les plus fréquentées de l'agglomération, celle qui rejoint le grand chemin de Nantes, une des routes du vin au Moyen Age. Les fameux fossés à Gahier, déjà mentionnés, passent à côté avant de traverser la prairie de Beaumont. Ils sont abandonnés et occupés par les prés des familles Chouart, Pihoues et du Boays (209).

(205) A. LOMBARD-JOURDAN (*op. cit.*, p. 47) dit que le *manoir du Poliou* avec ses terres cultivées, ses vignes, ses vergers fut donné à l'hôpital en 1449. BANÉAT (p. 441) date cette donation de 1570 seulement, par Jean d'Acigné.

(206) A.D.I.-et-V., G 189 ; A.D.L.A., B 2188, f° 144 v°.

(207) P. BANÉAT, p. 273.

(208) A.D.I.-et-V., G 186 (3 mars 1448), G 191 (1469, 1473, 1474, 1478), B 2188, f° 143 v°.

(209) B 2188, f° 143 v°, 146. Le pré de Guillaume Pihoues atteint 500 pieds de long.

Quant à la *rue et au faubourg de la Madeleine*, voisins du manoir du Puits-Mauger, c'est à peine s'ils sont cités, malgré l'existence d'une léproserie et d'une chapelle du XI^e siècle, possession de l'abbaye de Saint-Georges dès 1164 (210). A l'opposé, la *rue et faubourg de Saint-Héliér*, ancienne voie gallo-romaine d'Angers, commence à la sortie des douves et du portail de Ville-Blanche. Le cours de la Vilaine n'est pas régularisé et les abords de la Nouvelle Ville sont occupés encore par des prés qu'inondent périodiquement le fleuve et les petits ruisseaux qui alimentent les douves récemment aménagées. Le ruisseau de dom Robin ou de Merderel fait tourner, au voisinage du Pré-Rond de Saint-Georges, les deux moulins de l'Abbesse, l'un à blé, l'autre à fouler (211). Du côté de Beaumont, une autre rivière, dite de « don Jouhan », arrose elle aussi les prés et les jardins des arrières des maisons (212). Quelques ruelles se greffent sur l'axe principal, celle de Châtillon (rue Duhamel), le « chemin des moulins du moustier Saint-Georges » de 11 pieds de large, la rue dite du Faux-Pont, etc. (213). Signalons, enfin, la présence dans ce quartier du manoir de Bouzillé à la place de l'ancienne manutention et prison militaires et, plus loin, au milieu des champs et des vignes, l'église paroissiale et le cimetière de Saint-Héliér, mentionnés dès le XI^e siècle. L'édifice date pour l'essentiel des XV^e et XVI^e siècles : la nef à chevet droit, le transept et le collatéral nord (214).

d) Le faubourg oriental est totalement ignoré par le rentier et les documents sont trop succincts pour pouvoir le décrire avec précision. Au-delà de la Vilaine, des jardins et des prés qui la bordent et qui relèvent de Saint-Georges (le pré pourri) et au pied de la butte de notre jardin du Thabor se trouve la *rue Hux* (rues Martenot et de Paris), citée dès 1261 et dont le nom est celui d'une très vieille famille locale qui fournit plusieurs merciers au XV^e siècle (215). La configuration naturelle du site lui confère un

(210) A.D. I.-et-V. G 187 (25 octobre 1475), B 846 (aveu du 28 janvier 1460) et B 2188, f^o 145 v^o. P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 373. La chapelle se composait d'une simple nef à chevet droit des XV^e et XVI^e siècles.

(211) B 2188, f^o 141, 152 ; A.D.I.-et-V., H 10.

(212) B 2188, f^o 141, 141 v^o.

(213) B 2188, f^o 141.

(214) E.J. PACHEU : *La paroisse Saint-Héliér de Rennes*, 1894, p. 13-14.

(215) G 526 (1^{er} sept. 1435). Mention des fossés « à Galtier » (*sic*). B.A. POCOQUET DU HAUT-JUSSÉ : *Visites et excursions à Rennes et aux alentours*, 1974, p. 1-2.

tracé sinueux et limite sa largeur. Des ruelles rejoignent la Vilaine et le moulin de Joué des seigneurs de Cucé (216). Plus au nord, à la sortie de la porte Saint-Georges, une autre rue ancienne passe près de la « Motte-à-Madame », rejoint les « fossés à Gahier » et les barrières proches de la chapelle Saint-Just ou « barre Saint-Just », lieu de perception des octrois, et retrouve enfin le chemin de Fougères (217). C'est ici que s'étend une des plus grandes abbayes bretonnes, celle qui doit son nom à un évêque contemporain de Clovis, Saint-Melaine. Plusieurs constructions se sont succédées à son emplacement. Le monastère de la fin du Moyen Age date pour l'essentiel des travaux de reconstruction opérés au XI^e siècle, après le passage des Normands. Mais les bâtiments sont alors en mauvais état car l'abbaye se remet difficilement des ravages provoqués par la guerre de Succession, lors du siège de 1356. Vers 1500, les bâtiments claustraux sont particulièrement ruinés. La reconstruction commence seulement à la fin du XVI^e siècle. L'église est ancienne et date pour l'essentiel de la période 1081-1109 avec plusieurs adjonctions postérieures, comme le montre une étude récente de M. Pocquet du Haut-Jussé (218). L'abbaye occupe un vaste enclos, estimé à 60 journaux, dans un aveu de 1544 avec compris dedans des « clouaïstres » (au pluriel), une aumônerie, une infirmerie, des dortoirs, des prisons, un pressoir, un colombier, une garenne, des cours, des vignes, etc. Saint-Melaine possède aussi un vaste champ de foire où se déroulent, chaque année, d'importants échanges commerciaux, le lundi qui suit le premier dimanche d'octobre. Parmi ses autres biens figurent aussi plusieurs prés sur les bords de l'Ille, soit environ 55 journaux de terre, et d'autres proches de la Vilaine, soit 25 journaux (219).

JEAN-PIERRE LEGUAY.

(A suivre)

(216) P. BANÉAT, *op. cit.*, p. 437. Des carrières existaient aussi au Moyen Age dans cette rue, à proximité de l'actuel lycée Martenot.

(217) A.M. Rennes, comptes de 1442-43 f^o 71, de 1467-69 f^o 39 et A.D. I.-et-V., 4 H 28.

(218) Georges NITSCH : *L'Abbaye de Saint-Melaine*, notes historiques, 1929, p. 53-57 ; Abbé GUILLOTIN DE CORSON : *Pouillé*, t. II, 1881, p. 3-119 ; B.A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ : *Visites*, p. 113-120.

(219) A.D.L.A., B 826, aveu d'avril 1544, rendu au souverain par René Boursault.